

Le Macérien

Bulletin Municipal de La Mézière

Spécial Urbanisme



N° 183
Avril 2019

SOMMAIRE



CHÈRES MACÉRIENNES, CHERS MACÉRIENS,

L'aire urbaine de Rennes figure parmi les plus dynamiques de France. Qu'ils soient économiques, démographiques ou associatifs, tous les indicateurs dont nous disposons confirment ce phénomène.

Chaque année, ce sont environ 6000 nouveaux habitants qui arrivent sur ce territoire et chaque commune qui le compose doit participer à cet accueil de populations nouvelles.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) tout dernièrement arrêté a pris en compte, au travers du foncier urbanisable, ces perspectives de développement. Il en est de même pour le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la Communauté de Communes qui a bien évidemment intégré dans ses orientations en matière de politique de l'habitat cette démographie dynamique. En ce qui concerne notre commune, c'est une moyenne de cinquante nouveaux logements que nous devons autoriser chaque année.

Ce développement se fera pour partie en renouvellement urbain dans le centre bourg et pour autre partie en extension urbaine en suivant les prérogatives du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui fixe en particulier les limites de l'étalement urbain et la densité des logements (25 logts/Ha pour notre commune).

La prochaine opération se fera dans le respect de ces directives et sortira de terre dès cette année. La première tranche dénommée « la Chevesse nord » devrait se dérouler sur 2 à 3 ans et permettra la réalisation de 73 logements de typologies différentes (collectifs, lots libres et maisons en accession sociale).

Ce projet d'urbanisation a été aussi l'occasion pour le Conseil Municipal d'engager une réflexion sur les déplacements et mobilités.

Cette réflexion s'est déroulée sur la base d'une concertation citoyenne au travers de différents ateliers organisés à la mairie ou sur le terrain.

Des propositions d'aménagements ont été formulées par les participants et seront débattues avant d'être intégrées dans un programme pluriannuel de travaux.

De même, en matière de déplacements, nous avons sollicité avec mon collègue Maire de Gévezé, une demande d'expérimentation auprès de la Région et de Rennes Métropole pour une utilisation conjointe des services des réseaux Star et BreizhGo (anciennement Illenoo) par les usagers de nos deux communes. Notre demande a été prise en compte et fera l'objet d'une étude à venir.

Un petit mot sur le recensement de la population qui vient de se terminer. Nous ne disposons pas encore des chiffres officiels, mais tout laisse à penser que nous franchirons le seuil des 5000 habitants dès 2020.

Enfin, puisque l'occasion se présente, je vous rappelle que 2019 sera une année électorale avec les élections européennes le 26 mai prochain. Une nouvelle fois, nous aurons besoin de vos services pour tenir les bureaux de vote, alors n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie.

Gérard Bazin, Maire

VIE COMMUNALE	4
URBANISME	7
JOURNAL DU VAL D'ILLE	8
DOSSIER SPÉCIAL	10
ÉTAT CIVIL	23
COMMERCES ET ENTREPRISES	24
VIE ASSOCIATIVE	26
RETOUR EN IMAGES	34
PRENEZ NOTE	35
INFOS SERVICES	38

MAIRIE DE LA MÉZIERÈRE

Tél. 02 99 69 33 36
Fax 02 99 69 35 58
Courriel : mairie@lameziere.fr
Site : www.lameziere.com

Population au 1^{er} janvier 2019 :
4 972 habitants.

Canton de Melesse.

Communauté de Communes
du Val d'Ille-Aubigné.

ÉDITION AVRIL 2019 - N° 183

Rédaction : Mairie de La Mézière.

Directeur de la Publication :
M. Gérard Bazin, Maire.

Comité de rédaction : Pascal Goriaux,
Anne Cacquevel, Denise Chouin,
Nicole Guégan, Jean-Pierre Philippe,
Gilles Riefensthal, Nicole Goulay,
Annette Pestel, Gabriel Le Menec Arroyo.

Crédit photo couverture : Cabinet Lebrun

Composition et impression :

Imp. **atimco**  **IMPRIM'VERT**

Prochaine édition :
N° 184 - Juillet 2019.



Budget 2019

Le rapport d'orientations budgétaires a été présenté et débattu en conseil municipal lors de la séance du 2 mars dernier. Ce rapport, établi conformément aux articles L.2312-61 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précise les engagements pluriannuels envisagés, la gestion de la dette et l'exécution des dépenses de personnels. La construction du budget 2019 a été élaborée sur la base de ce débat et reprend les grandes orientations fixées dans les exercices précédents, à savoir :

- le maintien des taux d'imposition au niveau de l'année précédente afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les foyers ;
- la poursuite de nos investissements dans le cadre d'une programmation pluriannuelle avec le double objectif : soutenir l'économie locale et la création d'emplois et doter la commune d'équipements répondant aux attentes de la population ;
- la maîtrise des charges de fonctionnement courant, afin de dégager des marges de financements pour les investissements ;
- la poursuite de nos engagements pour réduire notre facture énergétique ;
- la poursuite du désendettement de la commune.

Le Maire, Gérard Bazin

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 3 184 679 €

Dépenses de fonctionnement

Elles correspondent aux charges liées à la bonne marche de la ville. Elles regroupent essentiellement la rémunération des personnels, les intérêts d'emprunts, les services rendus à la population, les subventions aux associations, l'entretien et le fonctionnement des équipements et bâtiments publics, les indemnités des élus, les subventions d'équilibre des budgets du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), de la caisse des écoles et du restaurant scolaire (75 000 €). Cette dernière permet de proposer un repas à un prix raisonnable. Il serait presque le double sans cette subvention.

Recettes réelles de fonctionnement

Elles sont essentiellement constituées de la fiscalité locale, des recettes liées aux différents services, des dotations d'État, du Département et de la Communauté de Communes.

BUDGET D'INVESTISSEMENT 3 502 896 €

Dépenses d'investissement

Elles comprennent le remboursement du capital des emprunts, les résultats reportés de l'exercice précédent, les dépenses imprévues, les opérations d'ordre et les dépenses d'équipement. Pour 2019, les principales opérations budgétisées concernent : les travaux de voirie rue de Rennes (700 000 €), la restructuration de l'école P.J. Hélias (600 000 €) ; les aménagements de sécurité de la rue du Duc Jean IV (65 000 €) ; la couverture du boulodrome (51 000 €) ; la création d'un skate-park (50 000 €).

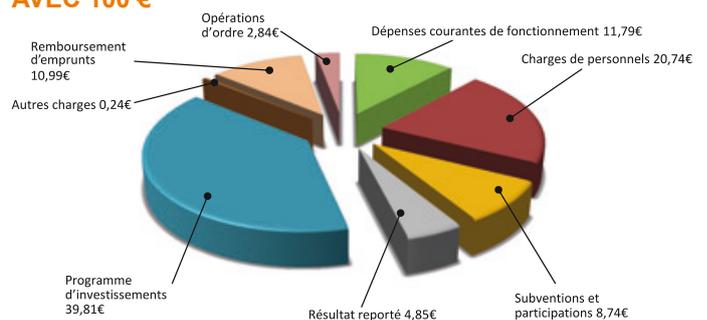
Recettes d'investissement

On y trouve les subventions d'équipement, le virement de l'excédent de la section de fonctionnement, des opérations d'ordre, le fond de compensation de TVA, la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé.

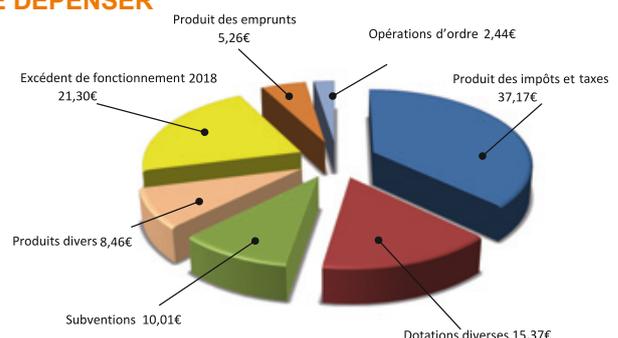
TABLEAU COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITIONS 2019 - DES TAUX BAS À LA MÉZIÈRE PAR RAPPORT AUX TAUX MOYENS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

	Taux de référence de 2018 La Mézière	Taux moyens communaux 2018, au niveau départemental	Taux moyens communaux 2018, au niveau national
Taxe d'habitation	16,68	30,40	24,54
Taxe foncière (bâti)	18,16	21,72	21,19
Taxe foncière (non bâti)	49,75	47,04	49,67

CE QUE LA VILLE PRÉVOIT DE FAIRE EN 2019 AVEC 100 €



D'OU VIENNENT LES 100 € QU'IL EST PRÉVU DE DÉPENSER



Semaine Enfance-Jeunesse

Une nouvelle édition sous le signe de la solidarité !

Du 11 au 19 mai, la Semaine enfance jeunesse se mobilise au profit de deux initiatives de solidarité locale : l'association – aux notions d'entraide, partout dans le monde et au plus près de chez nous. Participez aux nombreuses animations

Demandez le programme !

SAMEDI 11 MAI

Ciné plein air « La Guerre des boutons »

Zone de loisirs (près des terrains de sport)

18 h 30 - Lancement de la SEJ en présence des associations soutenues par la SEJ.

19 h : Pique-nique partagé (la mairie mettra à disposition des tables et des chaises).

À partir de 21 h 15 - Projection du film « La Guerre des boutons » (version 2011). Adapté du roman français éponyme de Louis Pergaud, cette comédie aux parfums d'enfance aborde les sujets de l'indépendance, de la solidarité et du passage à l'âge adulte.

Prévoyez vêtements chauds et couvertures !

DIMANCHE 12 MAI

Carnaval

10 h 30 - Rendez-vous à l'école St-Martin pour un départ à 11 h. L'arrivée du cortège est prévue à 12 h à l'école Jacques-Yves Cousteau. Le carnaval sera clôturé par un apéro offert et une vente de galette-saucisse.

Spectacle familial « Les petits plats dans les grands »

16 h - **Salle Cassiopée** - La compagnie Les Balbutiés vous propose un spectacle vivant, humoristique et participatif, basé sur le principe du théâtre d'improvisation.

Renseignements et inscriptions au 07 86 84 35 44.

MARDI 14 MAI 2019

Conférence enfance

20 h 30 - **Mairie de La Mézière** - Monica Mejia, psychologue, abordera la question de la solidarité au sein de la fratrie : comment gérer les sentiments négatifs à l'égard des uns et des autres, traiter les enfants de manière différente et égale...

MERCREDI 15 MAI

Centres de loisirs Coccinelle, Astro'Momes et Macériado - Animations à destination des enfants inscrits dans les structures

Confection de gâteaux qui seront proposés à la vente en fin de journée dans les centres de loisirs enfance et jeunesse, au profit des associations soutenues par la SEJ.

14 h à 17 h - **Point information jeunesse** (au-dessus de la salle Panoramix, derrière l'église). Le PIJ accueillera les jeunes dans le cadre d'un forum sur l'engagement (bénévolat, chantiers internationaux, missions argent de poche...).

À cette occasion sera lancée la nouvelle Bourse Jeunesse La Mézière, proposée par la municipalité aux jeunes âgés de 16 à 25 ans désireux de mener des actions. **Rendez-vous à 15 h au PIJ.**

JEUDI 16 MAI

Matinée - Centre de loisirs Astro'Mômes - Animation réservée aux professionnels de la Petite enfance

La compagnie L'Armada propose le spectacle « Toutoung La La », une sieste musicale et féérique à destination des tout-petits.

Conférence jeunesse

20 h 30 - **Conférence jeunesse - Collège** - Comment développer la solidarité au collège, chez les jeunes, par le biais du sport, de la culture, de projets collaboratifs ?

Conférence proposée par l'APE du collège, à destination des parents, des jeunes et des professionnels. Animée par Olivier Bobineau, sociologue et Benoît Moneuse, ancien sportif de haut niveau.

VENREDI 17 MAI

Opération « Bol de riz »

12 h - **Restaurant municipal** - Pour chaque repas distribué ce jour, un euro sera reversé par la municipalité à L'épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné. **Une information plus détaillée sera adressée prochainement aux familles.**

Portes ouvertes

Venez découvrir les locaux et les travaux réalisés par les enfants et les jeunes dans les différentes structures de la commune !

16 h 30 à 18 h 30 - **École Pierre-Jakez Hélias, Point Info Jeunesse et restaurant municipal Le Grain de sel** (vente d'objets et de produits confectionnés par les enfants au cours de la semaine, au profit des associations soutenues par la SEJ).

18 h à 22 h - **Macériado**

SAMEDI 18 MAI

Portes ouvertes

10 h à 12 h 30 - **Espace Coccinelle** (crèche, RIPAME, L'Île aux enfants et centre de loisirs des petits).

DIMANCHE 19 MAI

Fête du jeu

14 h à 18 h - **Astro'Mômes**

Accueil et Loisirs et le Macériado proposeront cette année encore de nombreuses animations ludiques à destination de tous les publics - petits, ados et adultes : jeux surdimensionnés, jeux collectifs ou en duo, escape game, Loup garou...

Une occasion unique de s'amuser en famille et entre amis le temps d'un après-midi !

(1 gâteau = 1 entrée)

Les P'tits doudous et L'Épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné. L'occasion de sensibiliser les plus jeunes – et les adultes ! proposées par la municipalité et l'ensemble de ses partenaires et soutenez ces initiatives par vos dons !

LA SEJ, ÇA COMMENCE AVANT LE 11 MAI !

Pendant les semaines précédentes de la Semaine enfance jeunesse, des objets et jouets seront fabriqués par les enfants des écoles élémentaires et les animateurs lors de la pause méridienne. Les enfants des écoles maternelles concocteront quant à eux des préparations à gâteaux au restaurant municipal. Toutes ces réalisations seront vendues lors des portes ouvertes du Grain de sel au bénéfice des deux structures soutenues par le SEJ.

À propos de...

LES P'TITS DOUDOUS



Née en 2011 au CHU de Rennes, l'association **Les P'tits Doudous** œuvre pour améliorer le vécu **des enfants hospitalisés, mais aussi des parents et des soignants**. Aujourd'hui, il existe plus de 50 associations locales Les P'tits doudous dans toute la France. Un succès basé sur l'engagement bénévole des personnels de santé qui mènent de nombreuses actions : recyclage du matériel médical et collecte de fonds, sensibilisation dans les écoles...

Retrouvez toutes les infos sur www.lesptitsdoudous.org

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ



Ouverte en février 2014, **L'Épicerie solidaire** propose une aide alimentaire, en libre choix et à bas prix, aux habitants du Val d'Ille-Aubigné, sur conditions de ressources. L'approvisionnement de l'épicerie est réalisé en circuit court, auprès de partenaires locaux. Un lieu d'accueil et d'information qui favorise l'écoute et les échanges et propose des animations ouvertes au plus grand nombre.

Retrouvez toutes les infos sur www.valdille-aubigne.fr/services-a-population/epicerie-solidaire/

SEMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Du 11 au 19 mai,

La Mézière fête sa JEUNESSE

Ciné plein air **Samedi 11 mai**
 Carnaval **Dimanche 12 mai**
 Fête du jeu **Dimanche 19 mai**
 Et de nombreuses autres animations !

Une édition **solidaire** au profit de l'association Les P'tits Doudous et de L'Épicerie solidaire du Val d'Ille Aubigné

Retrouvez tout le programme sur lameziere.com et dans toutes les structures partenaires et les commerces

La Semaine de l'Enfance et de la Jeunesse est organisée par la municipalité en association avec les structures enfance jeunesse de la commune.

Actualités de l'école Saint-Martin

DU CHAMP À L'ASSIETTE

Toute l'année les 10 classes travaillent sur les fruits et légumes. Elles en manipulent toutes sortes selon la saison, les goûtent crus ou cuits, écrivent des recettes, les dessinent ou les mettent en valeur... Un concours est prévu en mai pour écrire un livre de recettes dont certaines seront choisies et mises en valeur au restaurant scolaire.

LES INTELLIGENCES MULTIPLES

Depuis le début de l'année, toutes les classes de l'école de la maternelle jusqu'au CM2 se sont engagées dans une démarche autour des intelligences multiples. C'est l'occasion de montrer aux élèves comment apprendre autrement et de permettre de développer des habiletés peu sollicitées.

Au second semestre, les élèves apprennent à utiliser leur respiration pour se remobiliser avec l'aide d'un intervenant de Yoga Pilates.



LES ARTS

En partenariat avec l'école de Musique Allégo et l'association Thalie, les CM2 travaillent depuis novembre en théâtre et musique pour leur conte musical « Tea Time » dont la représentation est prévue le 5 mai.

Les autres classes se sont engagées dans un projet de chorale.

INSCRIPTIONS À SAINT-MARTIN

Il est encore possible d'inscrire son enfant à l'école Saint-Martin pour l'une des 5 rentrées scolaires de 2019-2020 dans la mesure des places disponibles. S. Meier, chef d'établissement de l'école, est à la disposition des familles qui désirent se renseigner sur l'école ou inscrire leur(s) enfant(s) 02 99 69 33 10 - www.ecolesaintmartin-lameziere.fr

Patrimoine

FIN DU CYCLE DE RESTAURATION DES 12 STATUES DE L'ÉGLISE

La municipalité a entamé le cycle de restauration des douze statues de l'église en 2014. La 1^{re} tranche a permis la restauration des deux statues maîtresse de la paroisse : Saint-Pierre (l'église est placée sous ce vocable) et Saint-Martin le Patron, par l'Atelier Régional de Restauration du château de Kerguehennec en Bignan dans le Morbihan.

L'année suivante, en 2015, ce fut au tour de l'archange Saint-Michel et de deux anges présents dans le retable de 1872.

En 2016, la 3^e tranche a permis la remise en état de Saint Jean-Baptiste et l'Éducation de la Vierge, l'année suivante : Saint-Avit et Saint-Antoine-de-Padoue.

La 5^e et dernière tranche a permis la restauration de Jeanne d'Arc, Sainte-Thérèse et une belle statue de la Vierge. Elles ont retrouvé leur place dans les travées de l'église en février dernier.



Pour clore le cycle et la mandature, il y a lieu de compléter ces restaurations par une reprise des encadrements en bois des deux tableaux de l'église of-

ferts par l'État à la fin du XIX^e siècle. Le budget 2020 en décidera.

Guy Castel,
conseiller municipal

Permis de construire

du 12 décembre 2018 au 15 mars 2019 (date de l'autorisation)

NOM	ADRESSE	TYPE DE CONSTRUCTION	DATE
Commune de La Mézière	École Pierre Jakez Hélias rue de la Flume	Démolition d'une partie du bâtiment et construction d'une extension	13/12/2018
M ^{me} Agaesse Clotilde	16, rue Eric Tabarly	Extension maison individuelle	11/01/2019
Espacil Habitat M. Rault	Passage de la Forge	Modifications diverses (ajout de clôtures en limite Ouest, ajout de vitrophanie en façade Ouest, ajout de 3 fenêtres en façade Est, d'une toiture terrasse en façade Sud et modification du traitement des places de stationnement; précisions concernant la desserte, le nivellement, la gestion et le système de stockage des EP)	16/01/2019 (PC modificatif)
SIA de la Flume et du Petit Bois	Station d'épuration La Rivière	Démolition de la serre et construction d'un hangar, changement du toit du silo et nouvelles installations (tours de désodorisation, cuves et canal)	17/01/2019
MM. Malary Raoul Demontbrillant	La Goberderie	Construction de 6 bâtiments artisanaux après démolition des bâtiments existants	14/02/2019

Déclarations préalables

du 12 décembre 2018 au 15 mars 2019 (date de la décision de non-opposition)

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
M. et M ^{me} Corrillero David	28, rue Eugène Guillevic	Extension maison individuelle	13/12/2018
Sorin Pascal	24, rue de la Cerclière	Extension maison individuelle (régularisation)	13/12/2018
S.A.R.L Malosy M. Saint-Yves	ZAC Cap Malo - ex restaurant Le Bistrot de Nos Terroirs	Travaux de peinture sur menuiseries et façades, installation d'une brande au niveau de la terrasse	13/12/2018
Remeur Jacky	10, impasse Phéline Maussifrotte	Extension maison individuelle	14/12/2018
S.A.R.L Epicap - M. Mauny	ZAC Cap Malo - ex restaurant Ker Sozig	Modifications de façades	14/12/2018
M. Thibault Marie	La Haute Vollerie	Transformation d'une fenêtre en baie, agrandissement d'une fenêtre de toit	31/12/2018
Commune de La Mézière	Pôle Enfance - rue de la Flume	Edification clôture	31/12/2018
Alto Camino - M. Baudrier	La Bourdonnais	Remplacement bardage, création d'ouvertures, édification clôture	31/12/2018
M. Grosset Philippe	21, avenue de Toukoto	Remplacement menuiseries, transformation fenêtre en porte	11/01/2019
M. Walter Yannig	4, rue de la Rabine	Modification toiture appentis	11/01/2019
Centre de Transition Énergétique	3, route de Parthenay	Installation de 14 panneaux photovoltaïques en toiture	21/02/2019
M. Haoua Medhi	20, rue des Amphores	Édification clôture	21/02/2019
M. Chantrel Frédéric	34, rue Eric Tabarly	Piscine enterrée et local technique	14/03/2019

Permis d'aménager et déclarations préalables de division foncière

du 12 décembre 2018 au 15 mars 2019 (date de l'autorisation)

NOM	ADRESSE	TYPE DE CONSTRUCTION	DATE
LYM Immo. M. Simon	20, rue de Dinan	Détachement de 1 lot à bâtir	21/02/2019
Commune de La Mézière	Rue de la Beauvairie	Aménagement d'un lotissement de 38 lots et 2 îlots d'habitation	22/02/2019
M. Galon Diego	28, rue de Dinan	Détachement de 1 lot à bâtir	06/03/2019

RIPAME

L'ESPACE JEUX RIPAME VOUS ACCUEILLE

L'Espace jeux du RIPAME vous accueille les lundis de 10 h à 11 h 30 et les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux de l'Espace Coccinelle, salle dédiée aux ateliers d'éveil. L'animatrice, Adeline Marquet, est présente tous les jeudis matins.

Pour rappel, l'Espace Jeux est un lieu d'éveil, de détente, de découvertes et de jeux ouverts aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte référent (assistant maternel, garde à domicile, parent, grand-parent...). Il respecte les engagements de la charte de qualité, élaborée par le Département et la CAF. Cet espace jeux est gratuit et ouvert à tous.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service RIPAME, joignable : le lundi et jeudi de 9 h à 12 h 30, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30 et le mercredi, vendredi de 13 h 30 à 16 h 30. Tél. 02 23 22 21 87 / mail : ripame@valdille-aubigne.fr

PERMANENCE DU RIPAME

Depuis le 12 novembre 2018, la permanence sur rendez-vous du RIPAME a lieu dans les locaux de la mairie à La Mézière, tous les lundis de 9 h à 12 h à la salle de permanence.

Pour rappel, l'animatrice RIPAME vous informe et vous conseille sur les modes d'accueil collectif et individuel existants sur votre territoire, et vous propose des listes de disponibilités des assistants maternels en parallèle du site « assistantsmaternels35 » du Département.

Il vous accompagne dans vos démarches liées à l'accueil de votre enfant (le premier entretien avec l'assistant maternel, le contrat de travail...) et vous soutient dans votre rôle d'employeur et de salarié.

Pour toute prise de rendez-vous, merci de contacter le RIPAME au 02 23 22 21 87 ou ripame@valdille-aubigne.fr

Présentation du CLIC

LE CLIC DE L'ILLE ET DE L'ILLET, UN SERVICE DE PROXIMITÉ EN FAVEUR DE L'AUTONOMIE

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de l'Ille et de l'Illet est un service médico-social régié par la loi 1901.

Le CLIC assure une mission de service de proximité, soutenu et autorisé par le Conseil Départemental et notamment les collectivités territoriales. Basé à Saint-Aubin-d'Aubigné, le CLIC de l'Ille et de l'Illet intervient sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné et les communes de Betton, Chevaigné et Saint-Sulpice-la-Forêt.

Ce lieu ressources vise l'accompagnement de la perte d'autonomie, liée à l'âge mais aussi au handicap. En effet, le CLIC est une antenne MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), « guichet unique » pour toutes les démarches liées aux situations de handicap et pour les questions liées à la vie quotidienne.

Les professionnelles du CLIC, vous accueillent pour :

- vous faire connaître vos droits ;
- vous guider dans vos démarches ;
- vous renseigner sur le soutien à domicile (services d'aide et/ou de soins à domicile, services de portage de repas, téléassistance...);
- vous informer sur les structures d'hébergement, les aides financières, les transports, les loisirs, les échanges intergénérationnels... ;

- vous faciliter l'accès à des aides existantes ;
- évaluer votre situation et vous conseiller dans la mise en œuvre des plans d'aide à domicile ;
- faire le lien avec des professionnels spécialisés dans la gérontologie ou le handicap, afin de vous proposer une visite à domicile ;
- vous proposer des actions de prévention des effets du vieillissement (prévention des chutes, ateliers nutrition...) ou de la perte d'autonomie et des projets d'accompagnement des aidants sur le territoire.

Coordonnées et renseignements :

Du lundi au vendredi

- les matins de 10 h à 12 h sans rendez-vous (hors vacances scolaires),
- les après-midis sur rendez-vous entre 14 h et 17 h,
- sauf les mercredis, accueil uniquement le matin sur rendez-vous.

Permanences délocalisées à Betton, Melesse et Sens-de-Bretagne sur rendez-vous

CLIC de l'Ille et de l'Illet

**1 place du marché - 35250 Saint-Aubin-d'Aubigné
Tél. 02 23 37 13 99 - e-mail : www.clic-ille-illet.fr**

Domaine de Boulet

Après une pause hivernale, c'est l'heure de la réouverture du Domaine de Boulet.

Situé à Feins, au bord d'un vaste plan d'eau au milieu d'un écrin de nature, ce site incontournable du territoire vous propose tout un panel d'activités et d'hébergements.

Dès le mois de mars, le centre nautique reprend ses activités. Il est possible de venir s'initier ou se perfectionner à la pratique de la voile. Des cours tous niveaux ont lieu les mercredis et samedis jusqu'à fin juin.

Les vacances scolaires (printemps et été) sont aussi l'occasion pour les enfants de passer une semaine entre loisirs nautiques et activités jeux : stage voile du lundi au vendredi, en 1/2 journées ou journées complètes.

À partir d'avril le camping ouvre pour une nouvelle saison jusqu'au 31 octobre.

Classé 3 étoiles en 2018 pour la qualité d'accueil et de services, la Communauté de Communes a souhaité étoffer l'offre d'hébergement. En effet, deux nouvelles huttes en bois équipées d'une kitchenette ainsi qu'une « cabanétape » viennent compléter le parc de petits hébergements insolites.

D'autres possibilités sont à disposition pour séjourner au camping : emplacements tentes et caravanes ainsi que 6 chalets de 4 à 6 personnes.

Tout au long de la saison l'équipe du Domaine de Boulet se tient à votre disposition pour vous accueillir et vous proposer



Domaine du Boulet - © Jérôme Sevette.

des activités pour vos événements : anniversaires, fêtes de famille, enterrement de vie de célibataires, journées d'intégration ou de cohésion, votre projet sur mesure !

L'espace bar (boissons non alcoolisées, glaces, confiseries) vous accueille du lundi au vendredi de 10 h à 18 h et les week-ends à partir du 6 avril de 14 h à 18 h.

» Tarifs et inscriptions :

→ 02 99 69 70 69 / contact@domaine-de-boulet.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 14 h à 18 h jusqu'au 31 octobre 2019

Renseignements camping :

→ 02 99 69 63 23 / camping@domaine-de-boulet.fr

MEUBLES PRIOUL

**RESTAURATION
REPRODUCTION DE MEUBLES
ANCIENS
ET DE BOISERIES ANCIENNES**

**FABRICATION DE MEUBLES
COMME AUTREFOIS ET A VOS
MESURES**

Démonstration et vente
De produits d'entretien NORDIN

Route de St Malo – LES TAILLETES
35520 LA MEZIERE



02 99 66 52 64

Le bien-être
au quotidien

Ephélide
Beauté

Soins du visage • Soins du corps
Épilations • Maquillage
Beauté des mains et des pieds
(semi, gel,...) • Bronzage
Soins Minceur LPG

LPG

www.ephelidebeaute.fr [ephelide_beaute](https://www.instagram.com/ephelide_beaute)
 Ephelide Beauté
[@EphelideBeautéLaMeziere](https://www.facebook.com/EphelideBeautéLaMeziere)

T. Chapelain

02 99 69 81 75 06 30 22 70 21
@chapejc@aol.com

Le Mesnil 35630 Vignoc
Location de chambres et
d'une salle 50 p avec cuisine professionnelle

St Malo Carrière de la Garenne LE MESNIL
Vignoc Montreuil le Gast
Rennes

A la sortie de Vignoc, prendre la direction de Montreuil le Gast, puis à gauche : Carrière de la Garenne

Urbanisme

Et si on parlait d'urbanisme ? Avez-vous pris connaissance du PLU ? Qu'en est-il des déplacements doux sur la ville ? Où dois-je déposer mon PC ? Concepts innovants et sigles en tout genre sont le quotidien du service urbanisme de la commune. Qui plus est pour une commune comme La Mézière où les projets sont nombreux. Entre extension et rénovation urbaine, plongée au cœur de l'aménagement du territoire.

Urbanisme : « *Science et technique de l'aménagement des agglomérations humaines* » nous dit le Larousse. Ce dossier vous propose de découvrir ce qui compose ce vaste domaine d'activité.

Quand on parle « *Urbanisme* », c'est avant tout du réglementaire. En effet, depuis plusieurs années, la ville poursuit son développement. Bien évidemment, celui-ci doit être contrôlé et maîtrisé. Tout comme on ne peut laisser un particulier construire une maison n'importe où et n'importe comment, la municipalité doit faire respecter des règles en matière d'aménagement.

Il existe aussi l'urbanisme opérationnel qui consiste à mettre en place les actions nécessaires à la réalisation d'un projet urbain, comme c'est le cas avec l'élaboration du quartier La Fontaine - Beauvoir. Cette extension demande du temps et de l'énergie à une petite équipe d'acteurs. Les élus, les bureaux d'études, les services municipaux et notamment le service pôle Cadre de Vie travaillent de concert et interagissent, de l'administré aux partenaires institutionnels.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'URBANISME

1) Je suis chez moi, je peux faire ce que je veux !

FAUX : Et non, en France l'utilisation des sols est réglementée par le code de l'urbanisme. Tous travaux, ayant pour objet de modifier l'aspect d'une construction est soumis à autorisation.

2) Cela concerne tous les travaux alors !

FAUX : les travaux d'entretien courant, les constructions isolées de moins de 5 m², les remplacements à l'identique, les terrasses non surélevées, sont exemptés de demande. Mais attention, cela ne dispense pas de vérifier que les règles du PLU sont bien respectées en termes d'implantation, d'aspect extérieur...

3) Tous les travaux ne sont pas logés à la même enseigne !

VRAI : en fonction de la nature des travaux, le dossier qui sera à déposer sera différent. Différents critères sont appréciés : surface construite, emprise au sol du projet mais aussi totale, c'est-à-dire une fois le projet réalisé, la hauteur, la durée de l'installation, s'il s'agit d'un bâtiment annexe ou non, la nature de la construction (maison ou autre)... Chaque cas de figure doit être regardé de près pour savoir quel dossier doit être déposé. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner.

À Chaque type de dossier, son délai :

- Déclaration Préalable : 1 mois
- Permis de construire maison individuelle : 2 mois
- Permis de construire autre que maison individuelle : 3 mois
- E.R.P (Etablissement Recevant du Public) : 5 mois

De plus, si votre projet est situé dans un périmètre particulier (ABF* par exemple) ou grevé d'une servitude d'utilité publique, les délais d'instruction peuvent être allongés car des services extérieurs doivent être consultés. Vous recevez alors dans le mois suivant, le dépôt de votre dossier un courrier vous en informant.

Pensez à anticiper votre demande, les travaux ne peuvent être entrepris qu'à compter de l'accord de la commune.

Tous les travaux réalisés sans demande préalable constituent une infraction passible d'une sanction financière.

4) Si je démolis un bâtiment et que je le reconstruis, ça s'annule !

FAUX : la démolition d'un bâtiment ne donne pas de plein droit la possibilité de le reconstruire car les règles d'urbanisme évoluent au fil du temps. Aussi, il est parfois préférable de rénover plutôt que de le détruire. Sachez également que si par exemple, vous démolissez une véranda de 15 m² pour en faire une nouvelle de 19 m², vous paierez des taxes * sur l'ensemble du nouveau projet à savoir 19 m² et non pas uniquement sur la surface supplémentaire.

5) Je dois déposer mon dossier en version papier au service urbanisme

VRAI : le dossier doit être déposé au service urbanisme en 2 exemplaires minimum pour une DP* et en 4 exemplaires minimum pour un PC*. Si vous souhaitez qu'un exemplaire vous soit adressé avec la décision, vous pouvez transmettre un exemplaire supplémentaire. Le service urbanisme transmet ensuite un exemplaire au service instructeur de la CCVIA*. La commune instruit directement les dossiers ne créant pas de surface. À partir de 2022, les dossiers pourront être transmis par voie électronique.

L'Architecte Conseils : pensez-y !

Vous avez un projet de rénovation ou de construction et souhaitez être conseillé ?

La Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné adhère au dispositif d'architecte conseil proposé par le département. L'Architecte Conseil peut vous accompagner, sur rendez-vous, lors d'une permanence en mairie de La Mézière, le 2^e jeudi matin de chaque mois.

Vous pouvez également le rencontrer dans les autres communes de la CCVI-A.

Prochaines permanences à La Mézière : 11 avril, 9 mai, 13 juin, 11 juillet.

Pour être maintenues, les permanences doivent comporter au moins 3 rendez-vous.

Zoom sur les taxes exigibles

- **La Taxe d'Aménagement (TA)** : elle est due ponctuellement pour toute création de surface close et couverte de plus de 5 m² ainsi que pour certains aménagements (piscine, stationnements...)

C'est la DDTM* qui procède à son recouvrement dans les mois qui suivent l'autorisation de travaux

La T.A se compose d'une part communale et d'une part départementale. À titre d'exemple, en 2019, la construction d'une maison individuelle de 150 m² donne lieu à une TA d'environ 5 000 €.

À La Mézière, les abris de jardin sont exonérés de la part communale de la taxe d'aménagement !

- **La Redevance d'Archéologie Préventive** : elle sert à financer les diagnostics archéologiques et est due pour les travaux nécessitant des fondations. Elle s'élève à environ 300 € pour une construction de 150 m².

Petit Lexique

D.P. : Déclaration Préalable

P.C. : Permis de Construire

C.C.V.I.A. : Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné

Emprise au sol : projection verticale d'une construction

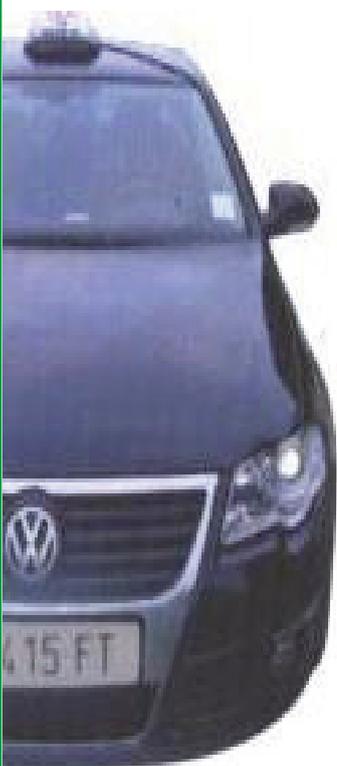
Surface de plancher : somme des surfaces de tous les niveaux construits, clos et couverts, dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle se mesure au nu intérieur des murs de façades de la construction (c'est-à-dire à l'intérieur de la construction, d'un mur de façade à un autre). Sont déduites les surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, les vides et trémies et les garages.

Annexe : il s'agit d'une construction détachée de la construction principale

D.D.T.M. : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

A.B.F. : Architecte des Bâtiments de France. Au Nord de La Mézière, existe un périmètre de protection lié au Site archéologique du bois de Montbourcher, situé sur la commune de Vignoc.

E.R.P. : Établissement Recevant du Public et donc soumis à une réglementation particulière en terme d'accessibilité et de sécurité.



3 véhicules à votre service – Climatisés

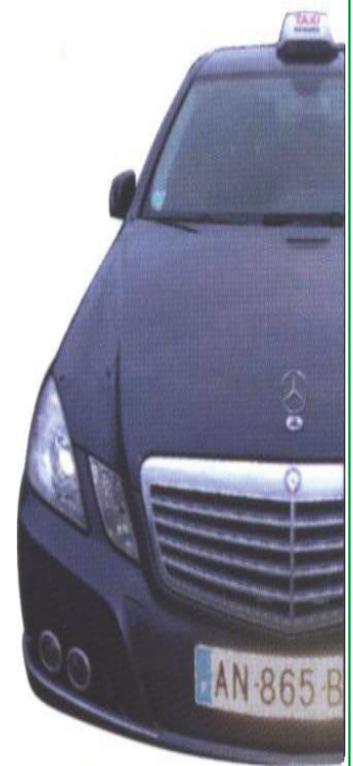
Toutes distances 77 **CB**



06 80 65 65 50

2 rue des Mimosas – 35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 69 33 24 – ✉ mgdugue@orange.fr



GARE / AEROPORT / SCOLAIRES

COLIS EXPRESS

ENTREE + SORTIE HOSP. + DIALYSE

TIERS PAYANT TOUTES CAISSES

Trois questions à Régis Mazeau, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'aménagement, de la voirie et des réseaux

LA MÉZIÈRE ACCUEILLE DE NOUVEAUX QUARTIERS, EN QUOI EST-CE UNE VILLE ATTRACTIVE ?

L'emplacement périurbain de La Mézière en fait un territoire très attractif. Entre 2010 et 2015, le territoire a connu une augmentation de sa population de +324 habitants. La population est plutôt jeune avec un nombre important de naissances. En parallèle, le nombre de logements a lui aussi progressé, +198 logements entre 2010 et 2015 soit une augmentation de près de 12 % en 5 ans*. Ce succès repose aussi sur les choix que nous avons faits depuis plusieurs années : développement du centre-bourg, aménagement de quartiers plus durables, création d'équipements scolaires, culturels et sportifs de qualité...

Afin de faire face à une demande de logements de plus en plus importante, la commune de La Mézière va lancer un lotissement communal à l'Ouest de la commune, sur le secteur La Fontaine-Beauvoir. Ce n'est pas moins de 230 logements qui sont attendus et près de 500 nouveaux habitants en trois étapes et sur plusieurs années. Il faudra progressivement réussir l'intégration de ces futurs Macériens dans la découverte de la vie municipale particulièrement riche que propose le milieu associatif.

* Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

POURQUOI FAIRE UN PLUI ALORS QUE LE DERNIER PLU DATE DE 2014 ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un outil essentiel d'aménagement de l'espace. Les problématiques s'y rattachant doivent être, dans un souci de cohérence, réglées à une échelle intercommunale pour davantage d'homogénéité territoriale. La réalité du fonctionnement et de l'organisation des territoires fait aujourd'hui de l'intercommunalité l'échelle pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements.

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué, dite loi ALUR, en date du 24 mars 2014 est venue conforter cette vision en transférant la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes. Les élus du Val d'Ille-Aubigné se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal par délibération du Conseil Communautaire du 8 décembre 2015. Construit pour la première fois à l'échelle intercommunale, en collaboration avec les 18 autres communes, le PLUi devrait entrer en vigueur à la fin de l'année 2019 et remplacera les documents communaux.

LE PLAN LOCAL DE L'URBANISME INTERCOMMUNAL EST EN COURS D'ÉLABORATION. QUELLE PLACE POUR CHAQUE COMMUNE À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

Le dynamisme et l'attractivité de la Communauté de Communes est le fruit d'une réflexion et d'un travail commun. Ce projet de territoire de longue date a été accompagné par une politique de logement répartissant les efforts entre toutes les communes à travers un Programme Local de l'Habitat (PLH) visant la construction des logements nécessaires.

Lors du Conseil Communautaire, le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document stratégique et politique du PLUi, a fait l'objet d'un débat d'orientations. La phase réglementaire a permis de traduire ces orientations en règles grâce à un travail de co-construction entre la Communauté de Communes, les communes, la participation des habitants et acteurs du territoire. Ces règles précises vont permettre de prendre en compte les spécificités locales pour encadrer l'évolution des différents secteurs communaux.



Nathalie FADERNE Socio coiffeuse
A DOMICILE

<p>Alternativ' coiffure 11 rue François Guihard 35 520 LA MEZIERE Alternative.coif@gmail.com</p>	<p>Centres HOSPITALIERS, maisons retraite, EHPAD et domicile 07 87 52 05 12</p>
---	--

VENTE DIRECTE A LA FERME DE VIANDE BOVINE LIMOUSINE



Prêt à congeler
(ensaché et étiqueté)
Colis 7 à 10 kg
Steaks hachés – Merguez/5 kg

GAEC BOHUON
La Châtaigneraie – LA MEZIERE

06 88 57 58 97 - didier.bohuon@wanadoo.fr

Présentation du PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Les élus du Val d'Ille-Aubigné se sont engagés dans l'élaboration d'un Plan Local d'urbanisme Intercommunal par délibération du Conseil Communautaire du 8 décembre 2015.

Les PLU communaux sont et resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLUi prévu en fin d'année 2019.

1. QU'EST-CE QUE LE PLUI ?

Une vision stratégique et solidaire

- Une démarche stratégique qui doit traduire le projet politique d'aménagement et de développement durable du territoire pour les 10 à 15 prochaines années ;
- Un projet solidaire entre les communes du territoire qui doit garantir cohérence et complémentarité pour répondre aux besoins des populations.

Un outil réglementaire

Comme dans un PLU communal, le PLUi découpe le territoire en 4 grandes zones :

- Les zones urbaines (U)
- Les zones à urbaniser (AU)
- Les zones agricoles (A)
- Les zones naturelles (N)

Ces zones, visibles sur le plan de zonage, se décomposent en sous zones et renvoient au règlement du PLUi.

Le zonage permet de réglementer le droit du sol sur chaque parcelle du territoire.

2. PRÉSENTATION

À son adoption, le PLUI remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuels.

Comme un PLU communal, il est composé :

- d'un rapport de présentation
- d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)
- d'un plan de zonage
- d'un règlement littéral
- d'orientations d'Aménagement et de Programmation.

Sans oublier : les annexes.

Le PLUI du Val d'Ille Aubigné s'appuie sur 8 axes stratégiques déclinés en 23 orientations :

- Axe 1 : Réussir la transition écologique et énergétique
- Axe 2 : Améliorer les mobilités pour tous les usagers du territoire
- Axe 3 : Promouvoir le patrimoine naturel et bâti pour un cadre de vie durable
- Axe 4 : Assurer la pérennité des ressources naturelles
- Axe 5 : Accompagner le dynamisme démographique
- Axe 6 : Renforcer les centralités pour favoriser le lien social dans les communes
- Axe 7 : Maintenir et encourager l'attractivité économique
- Axe 8 : Un territoire connecté au service des habitants et des acteurs économiques

3. LA PARTICIPATION AUTOUR DU PLUI

La démarche de concertation a été menée de décembre 2015, lancement du PLUi, à son arrêt en Conseil Communautaire en février 2019.

Les actions mises en place durant cette période :

- 3 ateliers de concertation : 20 participants
- 22 réunions publiques : 460 participants
- 3 réunions agricoles : 60 exploitants
- 4 animations avec le Criporteur (Collectif de comédiens spécialisés dans l'improvisation et le théâtre sur mesure)
- 1 carte collaborative

Les projets actuels pour La Mézière Le P.L.U.i., ZOOM (non exhaustif) sur les projets communaux

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, la Commune a dû redéfinir ses projets et donc ses besoins afin que ceux-ci soient retranscrits dans les futurs documents, notamment au niveau du règlement graphique et des Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Certains projets figuraient déjà dans le PLU, d'autres y apparaîtront pour la première fois. Focus sur les grands enjeux de la commune pour les 10 prochaines années et sur les outils mis en place pour mener ces projets à terme :

1) LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION SECTORIELLES (OAP)

Elles figurent dans un cahier communal et ont pour objet de définir des intentions d'aménagement sur un secteur donné, quelle qu'en soit l'échelle (îlot, quartier, commune, groupe de communes, territoire intercommunal...).

1° OAP n° 1 : bourg Est / RD 637

Communément appelée l'OAP des ex terrains BUT, en raison de la présence de cette entreprise sur ce terrain avant son déplacement Route du Meuble, elle a pour objectif le renouvellement urbain de ce secteur, situé en face des Meubles Monnier, important du fait de la localisation à proximité d'un axe majeur, en l'occurrence la RD 637.

Qu'est ce qui y est prévu ?

Une quarantaine de logements afin de respecter une densité de 25 logt/ ha imposée par le SCOT, sous la forme de collectifs de maisons de ville, de logements individuels groupés ou de petits ensembles intermédiaires.

2° OAP de la rue de Montsifrot

Au 4 rue de Montsifrot, est implantée la maison médicale, qui regroupe des praticiens de santé. De nouveaux praticiens souhaitent s'installer à La Mézière, une réflexion a donc été menée afin d'élargir l'offre en centre bourg, à proximité de la maison médicale. La commune a identifié une dent creuse permettant de répondre à un double objectif :

- Créer des locaux en RdC à destination de professions médicales ou paramédicales
- Aménager les étages supérieurs en logements afin d'accueillir de futurs habitants

Le tout sans consommer d'espaces agricoles supplémentaires.

2) LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION THEMATIQUES

Au nombre de 3, dans le projet de PLUi qui a été arrêté le 26 février dernier, elles traitent de thématiques nécessitant une attention particulière :

L'OAP commerce

Cette OAP vient préciser les conditions de développement du commerce de détails sur le territoire en cohérence avec le SCOT et s'articule autour de 3 axes :

- Conforter et développer le commerce en centre-bourg, vecteur d'animation et d'identité
- Conforter les zones commerciales existantes :

Pour La Mézière, il s'agit de la Route du Meuble et de la zone de Cap Malo

- Lutter contre la dispersion du tissu commercial au sein des zones agglomérées

Comment ?

En proposant des développements commerciaux différenciés selon les territoires grâce à un zonage spécifique au PLUi (ZA com) ou par un aplat de couleur (centralités).

Ainsi, avec le PLUi, il ne sera plus possible de créer de nouveaux commerces sur les axes de flux (la D637 concernant La Mézière correspondant à l'ancienne route de Saint-Malo).

L'OAP patrimoine

Il s'agit de recommandations techniques et architecturales à destination des maîtres d'ouvrages souhaitant réaliser des travaux sur le patrimoine ancien (anciens bâtiments agricoles, maisons de ville, maisons bourgeoises, manoirs, châteaux...) mais aussi sur l'environnement direct (clôture, portail). Globalement, tous les bâtiments construits avant 1900 sont concernés par ce document lorsque des travaux sont entrepris au niveau de la charpente, des façades, des menuiseries...

Cette OAP comporte également un volet pour les zones d'activités.

À noter : Contrairement au PLU actuellement en vigueur, dans le PLUi le changement de destination d'anciens bâtiments agricoles en logement sera très encadré. En campagne, seuls les bâtiments identifiés au regard de critères stricts sur le règlement graphique pourront être transformés en habitation.

L'OAP Trame Verte et Bleue

La trame verte et bleue est un réseau d'entités naturelles (bocage, forêts, prairies ... pour la trame verte et cours d'eau, mares, étangs, zones humides...pour la trame bleue) qui permet à la faune et à la flore de se déplacer, se nourrir et se reproduire.

Elle désigne donc des continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) ainsi que par les documents de l'État, des collectivités territoriales et de leurs groupements.

L'OAP dédiée à cette thématique a pour objectifs d'enrayer la perte de biodiversité et de concourir à son amélioration en préservant et en remettant en état les continuités écologiques et s'attarde donc sur les moyens à mettre en œuvre.

3) LES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés sont des zones spéciales qui apparaissent sur le règlement graphique du PLUi. Comme leur nom l'indique les espaces qui y sont délimités sont réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques ou aux programmes de logements incluant une mixité sociale.

Ces emplacements traduisent un engagement des collectivités publiques relatif aux équipements et aménagements projetés sur leur territoire. La technique des emplacements réservés apparaît clairement comme une option sur des terrains que la collectivité publique bénéficiaire envisage d'acquérir pour un usage d'intérêt général dans un futur plus ou moins proche.

Deux projets concrets pour mieux comprendre

* Le château d'eau

Le château d'eau qui alimente les communes de La Mézière et Gevezé en eau potable est actuellement situé dans la zone de la Goberderie.

Une réflexion est en cours car l'ouvrage est sous-dimensionné au regard du besoin croissant en eau potable.

Le PLUi comprend donc un emplacement réservé sur une parcelle située au nord de l'emplacement actuel dans l'éventualité où la construction d'un nouveau château d'eau serait nécessaire.



* Projet d'aire de covoiturage

Situé au niveau de la sortie de la RD 137 correspondant à la 4 voies, à hauteur de CAP MALO, dans le sens Saint-Malo / Rennes, il s'agit d'un terrain situé à proximité de l'entreprise Kap Remork et qui appartient actuellement au Département. Ce terrain idéalement situé, permettrait la réalisation d'une aire de covoiturage de 40 places dans un premier temps.



D'autres projets à un horizon plus lointain, sont également déjà matérialisés sur le PLUi : pourquoi ?

Parce que les projets de demain se prévoient aujourd'hui ; en l'occurrence ces projets nécessitent des acquisitions foncières ce qui peut prendre plus ou moins de temps.

Figure aussi au PLUi, le projet de voie de contournement Ouest. Ce projet, certes ambitieux, permettra de rejoindre la rue de Texue puis la route de Gevezé par l'intermédiaire d'un carrefour sécurisé par un giratoire. La future voie sera également la limite « physique » de l'agglomération. Difficile aujourd'hui de savoir quand cette voie de contournement entrera en service et la façon dont elle sera réalisée.

COMMENT SE RENSEIGNER ?

Le projet arrêté par délibération du Conseil Communautaire le 26/02/2019 est consultable sur le site de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné à l'adresse suivante : <https://www.valdille-aubigne.fr/habitat/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>

Une enquête publique sera organisée avant l'été. Un registre, pour faire part de vos remarques, sera à votre disposition. Le commissaire enquêteur qui sera désigné, pourra également répondre à vos questions lors des permanences qui seront organisées. Les dates seront communiquées ultérieurement.



Le FOURNIL DE LA GRANGE
BOULANGERIE ARTISANALE

Boulangerie, sandwicherie, restauration sur place et à emporter, salon de thé...

Dans un cadre agréable et convivial, l'équipe du Fournil de la Grange vous accueille pour vous restaurer **du lundi au samedi de 6h à 21h.**

ZA La Montgervalaise 1
130 route du Meuble
35520 LA MEZIERE
☎ **02 99 13 31 13**
✉ **contact@fdg.bzh**





ENGLISH WITH VICKI
Anglais avec une Britannique

Interactif, convivial et amusant
En petits groupes, adultes et enfants à partir de 3 ans
Cours hebdomadaires pendant les périodes scolaires

Vicki Logeais – rue de la Rabine – 35520 La Mézière
02 99 66 52 84 vixlo@neuf.fr

Travaux d'aménagement rue de Rennes, route départementale en agglomération

L'objectif prioritaire de la commune est d'apporter une meilleure sécurité aux usagers et plus particulièrement aux cyclistes et piétons. Nombreux sont les collégiens à emprunter cet axe pour se rendre au collège.

En effet, la rue de Rennes constitue l'un des accès principaux au centre-ville et assure tous les échanges pour les voitures et poids-lourds dans toutes les directions.

Ancienne route nationale, dans sa partie située en agglomération cet axe est surdimensionné et inadapté. La vitesse des véhicules y étant trop élevée, cela crée de l'insécurité pour les cyclistes comme pour les piétons.

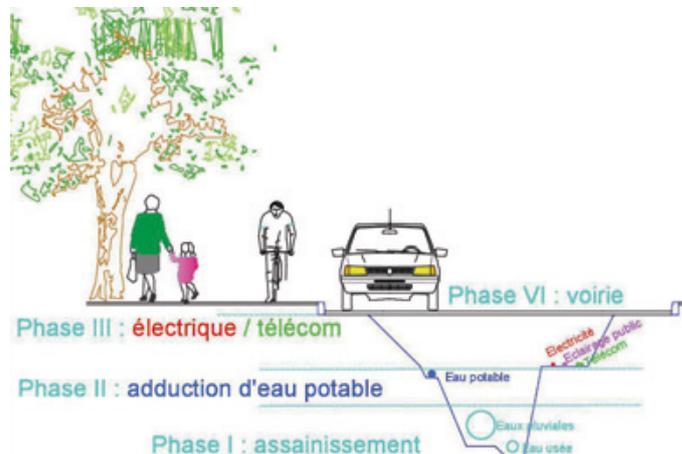
L'aménagement de cette rue apaisera cet axe fréquenté en incitant les automobilistes à diminuer leur vitesse, grâce à un rétrécissement de la chaussée et à une requalification des abords. Une prolongation de la piste cyclable, protégée du trafic routier est prévue pour permettre aux collégiens et habitants de rejoindre en toute sécurité le collège, les commerces et les différentes activités.

Seulement, avant de pouvoir aménager la voirie, il faut s'intéresser au sous-sol renfermant les divers réseaux. Pour des contraintes techniques, chaque réseau dispose d'une profondeur distincte. Le plus profond est régulièrement le réseau d'assainissement, dit humide, (eaux usées et eaux pluviales). Le réseau d'eaux usées est géré par le syndicat intercommunal de la Flume et du Petit Bois, le réseau d'eaux pluviales est géré en régie par la commune. Au-dessus de l'assainissement se trouve le réseau d'eau potable, qui lui est posé à une profondeur « hors gel ». Le réseau d'eau potable est géré par la collectivité « Eaux du Bassin Rennais ». Enfin, les réseaux dits souples : électricité (ENEDIS), gaz (GRDF), télécommunications (ORANGE) et l'éclairage public (Commune), sont positionnés au-dessus.

Les interlocuteurs sont nombreux lorsque l'on veut rénover les réseaux. Par conséquent, il faut comprendre que les travaux se soient déroulés par phases successives. Chaque entreprise est agréée par son gestionnaire du réseau. Les entreprises sont généralement agréées réseaux souples ou humides, mais rarement les deux en même temps.

PHASE I : Assainissement **Réseaux eaux usées et eaux pluviales**

La commune a procédé à une mise en concurrence de février à mars 2018. Le groupement d'entreprise, SN ECTP et SARC OUEST pour un montant total de marché (tranche 1 et 2) de : 512 640 € HT soit 615 640 € TTC. La répartition de la dépense des eaux pluviales était de 307 810 € HT pour la commune de La Mézière et pour les eaux usées 204 830 € HT pour le syndicat intercommunal de la Flume et du Petit Bois. Les travaux se déroulent d'avril à juillet (SARC OUEST) pour la rue de Saint-Malo et de juin à octobre pour la rue de Rennes (SN ECTP).



PHASE II : Adduction d'eau potable

La Collectivité Eaux du Bassin Rennais a diagnostiqué le réseau d'eau potable de la rue de Rennes et Saint-Malo. Il est apparu que les réseaux dans la rue de Saint-Malo devaient être repris et renforcés pour de futurs travaux sur le château d'eau. Les travaux, sur la canalisation principale, ont été réalisés par l'entreprise DLE OUEST. Les travaux de raccordement et remplacement des compteurs d'eau ont été effectués par l'entreprise délégataire de l'exploitation du réseau d'eau potable, Veolia eau. Ces travaux se sont déroulés d'octobre 2018 à février 2019 pour la rue de Saint-Malo. Le réseau d'adduction d'eau potable dans la rue de Rennes ne nécessitait pas de rénovation. Ces travaux sont pris en charge intégralement par la Collectivité Eaux du Bassin Rennais.

PHASE III : Réseaux souples - **Électricité - Télécommunications - Éclairage public**

Les réseaux souples sont actuellement aériens, sur des supports béton et bois. La commune a souhaité enfouir les réseaux avant de réaliser l'aménagement de voirie. Ces travaux sont gérés par le Syndicat Départemental de l'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35). Le SDE35 est un syndicat mixte, chargé de l'organisation du service public de distribution de l'énergie électrique sur le territoire de l'Ille-et-Vilaine. Il est composé des communes et des établissements publics de coopération intercommunale du département.

Suite à la décision de la commune d'enfouir ces réseaux, une convention de prise en charge a été signée afin de répartir les frais des travaux entre chaque concessionnaire. Pour la partie de la rue de Rennes, la participation de la commune s'élève à 143 920 € HT.

Les travaux consistent à enfouir les câbles électriques et téléphoniques, ainsi qu'à poser un nouvel éclairage public depuis le giratoire Beauséjour jusqu'au giratoire du collège.

Ces travaux se déroulent de novembre 2018 à avril 2019.

PHASE IV : Aménagement de voirie

La commune a procédé à une mise en concurrence d'octobre à novembre 2018. L'entreprise COLAS Centre-Ouest a été retenue pour un montant total de 506 044 € HT soit 607 253 € TTC. Ces travaux sont entièrement pris en charge par la commune. Ils se dérouleront d'avril à octobre 2019.

Cet aménagement de voirie consiste à **la création d'un trottoir, une piste cyclable à double sens, des stationnements publics et un éclairage public routier et piétonnier**. La largeur de chaussée est fixée à 6 m par le conseil départemental, car la rue de Rennes (RD637) est

l'itinéraire de délestage de la RD137 Rennes - Saint-Malo. Le Conseil Départemental subventionnera les travaux d'enrobé à hauteur de 7,45 €/m², la chaussée lui appartenant.

La chaussée sera aménagée dans un esprit de gestion de la vitesse des véhicules. Une limitation à 50 km/h sera imposée depuis le giratoire du collège jusqu'à l'intersection de la rue Eric Tabarly, où sera aménagé un plateau limité à 30 km/h. Les véhicules pourront circuler de nouveau à 50 km/h jusqu'à la rue de la Gare du Tram où ils entreront dans une zone limitée à 30 km/h.

Un Plan de la Mobilité pour mieux se déplacer dans le bourg

Dans la continuité de la première étude de circulation menée sur le secteur des écoles, la commune de La Mézière a lancé une réflexion autour des déplacements et de la mobilité dans le bourg. La finalité ? Améliorer les trajets de chacun et favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle. Pour ce faire, les élu(e)s se sont penchés sur l'élaboration d'un Plan de la Mobilité en Centre-Bourg.

UN PLAN D' ACTIONS OPÉRATIONNEL

Avec le développement de la commune, il y a nécessité de repenser la mobilité dans le bourg, aux abords de l'église et dans les proches lotissements. En effet il existe certains points bloquants : des lieux de congestion, des espaces inadaptés, des passages mal identifiés qui devront être inmanquablement repensés.

De manière globale, ce projet tente de répondre à un triple objectif :

- Renforcer les conditions de sécurité des déplacements,
- Optimiser le stationnement,
- Faciliter les modes doux.

L'équipe municipale a souhaité ainsi aboutir à un plan d'actions qui sera mis en œuvre sur plusieurs années.

LES MACÉRIENS ET MACÉRIENNES SOLLICITÉS

« Faire remonter les problèmes et proposer des solutions », voici le crédo de l'équipe municipale qui est persuadée que beaucoup de Macériens et Macériennes peuvent apporter des idées innovantes.

Trois tables rondes ouvertes à toutes et tous se sont déroulées dans l'intention de consulter les habitants à chaque étape de l'élaboration du document cadre :

Le jeudi 31 janvier : Un Atelier de la Mobilité a été l'occasion d'échanger sur plusieurs thèmes phares tels que le partage de la voirie, la congestion, l'intermodalité...

Le samedi 16 février : « Dans la peau d'un(e) Macérien(ne) » a été un atelier permettant de se projeter dans la peau des usagers effectuant des itinéraires à travers le bourg pour recenser les secteurs inadéquats et autres éléments urbains obstruants.



Le jeudi 28 février : « Action/réaction » a été un colloque proposant aux participants d'émettre des solutions sous forme d'actions concrètes.

Avec l'ambition que le futur plan prenne en compte les besoins de tous, ces temps d'échanges entre les élus et les habitants mais aussi les commerçants et la communauté éducative ont eu pour ambition de recueillir les besoins et les attentes de chacun sur ce sujet.

La faisabilité des propositions des ateliers a été étudiée, chiffrée et incluse au programme d'actions.

Le mardi 23 avril : une soirée de restitution publique, qui a permis à toutes et tous de découvrir les actions de la mobilité qui seront mises en œuvre dans le calendrier défini.



Lotissement Chevesse Nord

La commune de La Mézière a lancé fin 2016 un projet d'aménagement aux lieux-dits La Fontaine / Beauvairie pour accueillir près de 230 nouveaux logements en trois tranches. Un dossier d'aménagement global du secteur proposé par les Cabinets Sitadin, Servicad, Laosenn, a permis une modification du PLU pour déposer les futures demandes d'autorisation de lotir. Le premier lotissement, Domaine de la Chevesse Nord, se situe entre les rues du Chêne Hamon et Beauvairie et la future voie de contournement à l'Ouest de l'agglomération. Il est divisé en phases pour un développement diffus dans le temps et il devrait entrer dans sa phase travaux dès cet été.

LA GENÈSE DU PROJET

À l'origine du projet, une grande zone constructible de 9 ha, en lisière du centre bourg figurait dans l'ancien Plan Local de l'Urbanisme. Une opportunité pour la ville, qui souhaite dynamiser la commune en attirant les jeunes ménages et favoriser les parcours résidentiels. Car avec 57,7 % des logements comportant 5 pièces ou plus à La Mézière, les petits ménages et notamment les jeunes familles peinent actuellement à y trouver un logement. Au sein du lotissement, en proposant des logements plus petits, les familles pourront ainsi s'installer à un coût modéré. Les personnes âgées pourront, elles aussi, bénéficier de ce schéma d'aménagement. En s'installant à proximité du centre bourg, elles profiteront de tous les services et conserveront le lien social. Cette mixité générationnelle est aussi l'un des objectifs du projet.

MAÎTRISER SON AMÉNAGEMENT

Au point de départ du projet de lotissement, se trouve la volonté de s'affranchir d'une certaine conception de l'urbanisme en réalisant un projet communal. Ici, la commune n'a pas délégué la maîtrise d'ouvrage à un prestataire extérieur mais a décidé de



Plan d'opération du lotissement découpé en trois tranches.

réaliser de A à Z le suivi de ce projet pour rester maître de son aménagement. En parallèle, ce processus a permis de penser le projet sous un prisme moins économique et proposer des espaces publics davantage qualitatifs pour les futurs habitants du lotissement. Le premier Permis d'Aménager Chevesse Nord a été délivré le 22 février 2019 et les travaux devraient commencer cet été.

UN HABITAT MIXTE

L'aménagement du secteur Domaine de la Chevesse Nord concerne un ensemble de 73 logements, répartis entre programmes privés et sociaux. Le projet répond bien évidemment aux objectifs du Plan Local de l'Habitat avec plus de 25 % de Logements Locatifs Sociaux et 15 % de logements

en Accession Sociale. De manière concrète, le projet réunit le programme suivant :

- 38 maisons individuelles (dont 6 maisons en Accession Sociale, 5 en Locatif Social) sur des lots dont la surface varie de 220 m² pour le plus petit à 480 m² pour le plus grand. Ce sont donc 27 terrains à bâtir qui seront directement ouverts à commercialisation dont 7 conservés par les anciens propriétaires agricoles.
- Un îlot A de 10 logements minimum destiné à du Logement Locatif Social.
- Un îlot B de 25 logements minimum dont 20 logements minimum en Locatif et Accession Sociale (10 logements locatif/10 logements accession) et de 5 logements minimum en Accession Libre (maisons et/ou intermédiaires).

La municipalité a fait un choix fort dans la programmation en proposant une diversité de typologie de Logement Locatif Social. En effet, cette demande porte principalement sur des T2/T3 (65 % de la demande) mais aussi sur des grands logements (30 % de la demande pour des T4) dont le nombre insuffisant et la faible rotation rend les durées d'attribution particulièrement longues. Parmi les lots pour maison individuelle du lotissement ouverts à commercialisations, la commune a fait le choix d'en dédier 6 à l'Accession Sociale et 5 au Locatif Social. Ainsi, ce projet devrait permettre la réalisation d'un habitat diversifié : maisons individuelles, logements collectifs et semi collectifs de tailles différentes afin de répondre de manière précise à la demande sur La Mézière.

Qu'est-ce qu'est « L'Accession Sociale » ?

Parmi les logements proposés dans le secteur Nord, 16 logements sont en location Accession Sociale dits "PSLA". La location-accession est un dispositif national qui permet à des ménages, sur critères sociaux, d'accéder à la propriété de manière progressive et sécurisée, avec ou sans apport personnel, en étant dans un premier temps locataire du logement.

La location-accession s'organise autour d'une première phase de location, au cours de laquelle le logement reste la propriété du bailleur social. Durant cette période, le locataire-acquéreur acquitte une redevance mensuelle composée d'un loyer et d'une épargne.

Une phase d'accession à la propriété intervient après la phase locative minimum où le locataire-acquéreur peut, durant cette seconde phase, décider d'acheter le logement en demandant la levée de l'option d'achat qui prend en compte les loyers versés.

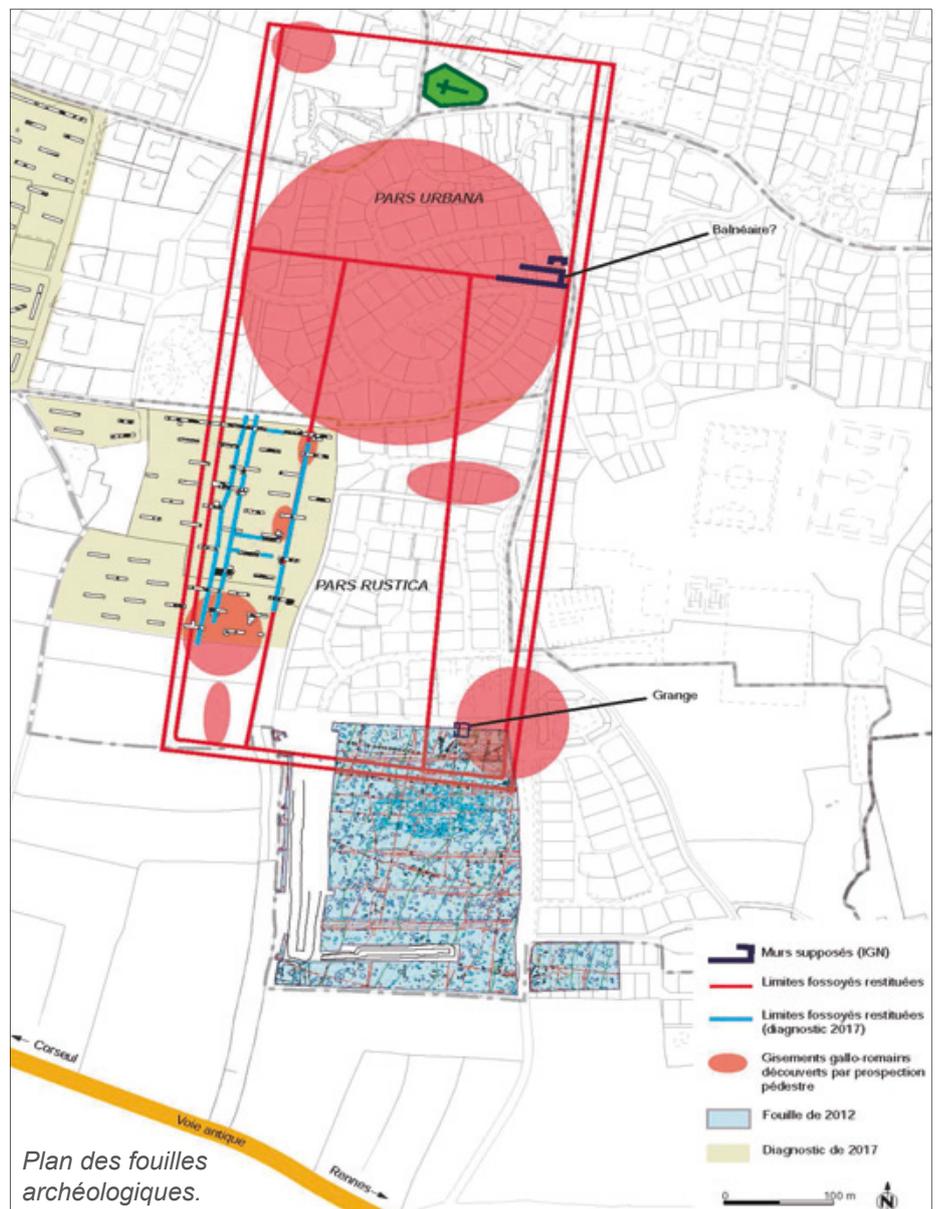
PERPETUER LA TRAME RURALE

Un des crédits de la municipalité et des cabinets de Maîtrise d'œuvre a été de perpétuer la trame rurale et une harmonie entre la ville et la nature. Cette conviction s'est déclinée dans le lotissement Chevesse Nord en principes d'aménagement : renforcement de la trame bocagère existante, restauration du cours d'eau existant et reprofilage des berges, récupération quasi-naturelle de l'eau pluviale...

Le lotissement Chevesse est conçu à partir du patrimoine paysager et agricole incarné par les haies bocagères ou dans le façonnage de chemins creux. Les habitations se sont donc insérées dans ce patrimoine bocager en préservant l'essentiel : la voie piétonne vers Gévezé, les haies, les fossés et talus agricoles, le ruisseau...

La zone humide, située à l'Ouest du quartier, est mise en valeur avec un parc traversé par des cheminements. Dans ce lotissement, pas de trottoir mais une trame verte sillonnant et accueillant des cheminements piétons et cyclistes pour rejoindre les équipements scolaires et le bourg.

Une innovation concernant l'éclairage public, un travail a été mené sur la détection automatique pour éclairer les voies routières et les cheminements. Ce dispositif permet de mettre l'éclairage en veille en temps normal et de le monter à 100 % lorsqu'il y a une détection. Depuis plusieurs années, la commune de La Mézière poursuit l'installation des luminaires à faible consommation de type LED. L'utilisation de ces lanternes permet d'avoir une lumière dirigée de façon



précise sur l'espace public et évite d'envoyer la lumière dans les jardins. L'économie d'électricité réalisée par rapport à l'existant est de l'ordre de 60 % en moyenne.

UN LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE

Lorsqu'un permis d'aménager est déposé, le Préfet de Région et son service archéologique peuvent ordonner un diagnostic qui a pour objectif de vérifier si le terrain recèle des traces d'anciennes occupations humaines. En ce qui concerne la future opération, des sondages ont été effectués en 2017 par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives).

À l'issue du diagnostic, la Direction Régionale des Affaires Culturelles a prescrit des fouilles archéologiques sur une superficie de 26 500 m² sur la tranche 3 de l'opération. En effet, des structures bien lisibles d'un important ensemble antique (« Villa du Chêne Hamon ») et d'un ouvrage linéaire probablement d'époque antique (« Lignes de la Gonzée ») ont été découvertes mettant en évidence de nombreux vestiges de l'Archéologie. Si c'est l'État qui impose les fouilles, la commune reste Maître d'Ouvrage des travaux. Un appel d'offre a été lancé et plusieurs entreprises ont répondu pour la réalisation des fouilles. Une analyse précise des offres par la préfecture et par la Commission des Marchés Publics permettra de choisir le candidat qui réalisera l'opération au mois d'octobre prochain. En attendant, les agriculteurs continuent d'exploiter les terrains.

COMMERCIALISATION

À ce jour, les modalités de commercialisation ainsi que le prix de vente des terrains à bâtir n'ont pas été décidés par le Conseil Municipal. Toutefois, la commune tient une liste dite « d'informations » des ménages souhaitant faire construire. Un courrier sera adressé aux personnes inscrites sur cette liste dès lors que les conditions et dispositions pour candidater seront connues.

Si vous souhaitez être inscrit sur cette liste, merci de bien vouloir adresser un courrier à M. Le Maire de La Mézière dans lequel vous spécifiez votre souhait. Merci de bien vouloir, par ailleurs, préciser les informations suivantes : Noms et prénoms des demandeurs/du demandeur, Adresse postale, Numéro de téléphone, Adresse mail.



Plan de la première tranche du lotissement.

GARAGE DU BEAUSEJOUR
 ZA du Beauséjour – 35520 LA MEZIERE
 CARROSSERIE PEINTURE
 ENTRETIEN RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
 VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION



Directeur
M LIMOU Jean-Michel

Tél. 02 99 69 24 75
 Fax 02 99 69 25 49

garagebeausejour@wanadoo.fr




■ conseiller ■ vendre ■ louer ■ gérer

LA MEZIERE - RENNES NORD - BEDEE

11, Place de l'Église - 35520 LA MÉZIERE
 Tel : 02 99 69 36 21 - Mail : lameziere@ineohabitat.com

www.ineohabitat.com



Entretiens avec les agents de l'urbanisme

Entretien avec Angélique Le Berre-Ravache,
chargée d'urbanisme



Crédit : Marie Le Mauff photographie.

1/ EN QUOI CONSISTE VOTRE MÉTIER ?

Ma mission consiste à accueillir différents publics, que ce soit des particuliers ou des professionnels afin de les renseigner et conseiller en termes de faisabilité de projets au regard du PLU, sur les projets en cours, sur le cadastre et les opérations communales. Une grande partie de mon travail consiste au suivi de toute la phase administrative des ADS (PC, DP, Cu) qui démarre au dépôt du dossier, et s'achève à la notification de la décision au pétitionnaire. Entre ces deux étapes il y a également tout un ensemble de tâches (enregistrement des dossiers, consultation de services extérieurs, affichage, mise à jour des registres...). Mes missions secondaires sont relatives aux dossiers fonciers de la commune c'est-à-dire au suivi des aliénations et acquisitions de terrains, ce qui m'amène à travailler avec les études notariales et les services de France Domaine. Enfin, même si le PLU et le futur PLUi sont de compétence intercommunale, je participe au suivi de l'élaboration et des modifications de ces documents de planification en collaboration avec la CCVIA.

2/ AVEC QUI TRAVAILLEZ-VOUS ? QUELLES SONT LEURS FONCTIONS ?

Je travaille avec Christophe Robidou responsable du Pôle Cadre de Vie, Gustave Piquet chargé du futur lotissement communal de la Chevesse-Beauvoir concernant le futur Permis d'Aménager et également sur l'avancement de la procédure d'élaboration du PLUi et avec Katell Penhouet, assistante du Pôle. Elle reçoit le public du service urbanisme le lundi matin ; cela implique une bonne communication entre nous deux. Tous ensemble, nous faisons le point sur les dossiers en cours chaque semaine lors de la réunion de service. Enfin, Gilles Lamorlette du Syndicat Intercommunal de la Flume et du Petit Bois a son bureau juste à côté du mien. Ceci est très pratique pour toutes les questions relatives à l'assainissement.

3/ COMMENT SE DÉROULE VOTRE TRAVAIL AU QUOTIDIEN ?

Chaque soir, je prépare les priorités du lendemain. Je me fixe des échéances pour éviter de traiter les dossiers dans l'urgence. Je reçois le public le matin uniquement. Cela me permet l'après-midi de travailler sur mes dossiers.

4/ COMMENT TRAVAILLEZ-VOUS AVEC VOTRE ÉLU RÉFÉRENT ?

Je compile les différents dossiers ou questions que je dois aborder avec M. Mazeau et lors de son passage en mairie on fait le point. En général, je le contacte par mail ou téléphone en cas d'urgence.

5/ AVEZ-VOUS DES ÉCHÉANCES IMPORTANTES DANS L'ANNÉE ET QUELLES SONT-ELLES ?

Le PLUi sera approuvé fin 2019. C'est un tournant pour la commune et il va falloir approvoiser ce nouvel outil.

6/ QU'AIMÉZ-VOUS EN PARTICULIER DANS VOTRE MÉTIER ?

J'apprécie le contact avec le public et je ressens une certaine satisfaction lorsque les personnes ont compris ce que je cherchais à leur expliquer. Parfois les personnes pensent que certaines procédures sont inutiles ; je prends alors le temps de leur en expliquer la légitimité.

7/ QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUALITÉS QUE VOUS DEVEZ AVOIR POUR OCCUPER CE POSTE ?

Je pense qu'il faut être organisé compte tenu des délais qui s'imposent concernant la gestion des dossiers. Pour ma part, je suis une incondionnelle des Post-it ! Oublier de répondre à un dossier peut avoir des conséquences préjudiciables pour la commune car de manière générale en urbanisme, le silence de l'administration vaut autorisation tacite. Il faut savoir hiérarchiser les priorités, être patient et diplomate et savoir s'adapter à la personne que l'on a en face de soi. Chaque cas est particulier et implique d'échanger sur la constitution d'un dossier de manière différente.

Entretien avec Gustave Piquet, chargé mission d'aménagement



Crédit : Marie Le Mauff photographie.

1/ POURQUOI AVEZ-VOUS ÉTÉ RECRUTÉ RÉCEMMENT À LA COMMUNE DE LA MÉZIÈRE ?

La Commune de La Mézière connaît un développement et une attractivité forte. Afin de faire face à une demande de logements de plus en plus importante, la municipalité de La Mézière a décidé de réaliser une opération d'extension urbaine à vocation d'habitat. Cette opération doit permettre la création de 230 logements sur plusieurs années.

De facto, ce projet d'envergure a entraîné un accroissement d'activité que la création du poste a permis de compenser. Il s'agit d'un chantier échelonné sur plusieurs années avec un budget important qui nécessite donc un suivi à part entière.

2/ QUELLES SONT VOS FONCTIONS ACTUELLES ET À VENIR ?

Je suis actuellement Chargé d'Opération d'Aménagement au sein de la commune. Les missions sont celles de la conduite de projet; il s'agit donc de déployer toutes les activités nécessaires pour mener à bien le projet d'aménagement.

Mes missions consistent à piloter les différentes phases de l'opération (études, montage, réalisation de travaux, commercialisation, clôture) sur les aspects juridiques, financiers et techniques et coordonner les partenaires et intervenants concernés (bureaux d'études, prestataires, administrations...).

3/ AVEC QUI TRAVAILLEZ-VOUS ? QUELLES SONT LEURS FONCTIONS ?

Le Chargé d'Opération d'Aménagement doit suivre le projet, des prémices à la livraison, et veiller à son bon déroulement. Etudes, impact environnemental, élaboration des plans, lancement des appels d'offre, suivi des travaux, relations avec les entreprises... quel que soit le degré d'avancement, le chargé d'opération doit assurer le lien entre les intervenants.

Parmi les intervenants primordiaux, il y a les élus. En effet, représenter la maîtrise d'ouvrage d'une collectivité, c'est avant tout mettre en oeuvre le choix des élus. En tant que technicien, j'ai un rôle de conseil et d'aide à la décision, mais ce sont bien les élus qui décident.

Les bureaux d'études sont des acteurs présents tout le long du projet. Ils accompagnent la collectivité de la conception jusqu'à la livraison. Ils ont comme mission de concevoir le projet urbain et paysager tant sur le plan esthétique que technique.

D'autres interlocuteurs sont aussi présents en fonction des étapes : les notaires, les géomètres, les administrations, les gestionnaires de réseaux, les entreprises missionnées et bien sûr les administrés.

4/ QUELLES SERONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE VOTRE MISSION ?

Le Chargé d'opération doit mener son projet dans les meilleures conditions du point de vue :

- **administratif** : respect des procédures et des règlements (notion de sécurité juridique),
- **technique** : respect du programme, qualité des prestations d'études...
- **financier** : aide au montage financier, maintien des coûts et des délais.

À chaque étape du processus de réalisation du projet, le Chargé d'Opération d'Aménagement assure la faisabilité et le bon déroulement du programme :

1. Recrutement de la Maîtrise d'œuvre,
2. Contrôle des études : délais, conformité au programme,
3. Passation des marchés de travaux,
4. Suivi des divers contrats : leviers topographiques, études géotechniques, mission de coordination, contrôle technique, assurance dommages d'ouvrage...
5. Suivi des travaux,
6. Réception des travaux,
7. Suivi financier de l'opération.

6/ QU'AIMEZ-VOUS EN PARTICULIER DANS VOTRE MÉTIER ?

C'est un métier polyvalent qui touche à de nombreux domaines tout au long du projet. Chacune des étapes est différente ce qui évite une routine. De plus le chargé d'opération alterne entre « travail de bureau » et « déplacements sur les chantiers ».

7/ QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUALITÉS QUE VOUS DEVEZ AVOIR POUR OCCUPER CE POSTE ?

Les missions s'étendent aux aspects administratifs, financiers, techniques, sociaux, urbanistiques et territoriaux, d'où une certaine polyvalence. Le travail s'effectue plutôt de manière autonome et oblige à être en contact avec une multitude d'interlocuteurs. En conclusion, il faut être « polyglotte » et ainsi pouvoir comprendre et échanger avec différents acteurs spécialisés.



BIENVENUE À :

Myla Dupuis
Clément Neveu
Paul Louazel
Aïcha Diallo
Lucas Dandin
Noée Vadrot
Elie Eveno
Gabin Lendormy
Jade Champalaune
Antoine Vilain
Gabriela Medeiros Lopes De Carvalho
Yuna Botcazou
Nisa Yilmaz
Zaven Pith
Méline Hery Lucas
Daneen Nehdi
Célestin Gaillard
Axel Barbédienne
Zoé Lambart
Antoine Lesage



FÉLICITATIONS À :

Florian Callet et Audrey Bouvier



NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Philippe Auffret (*décédé le 16 août 2018, nous nous excusons de l'avoir omis lors du dernier bulletin*)
Jean-Paul Eon
Jean-Claude Chapelain

Avertissement : tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil du Macérien la naissance de son enfant et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage, est prié d'avertir le secrétariat de l'Hôtel de Ville.
Tél. 02 99 69 33 36 ou e-mail : secretariat@lameziere.fr

PORTAILS • CLÔTURES • AUTOMATISMES • FERMETURES

CRÉATEUR DE STYLES EXTÉRIEURS SUR MESURE

FABRICATION
RENNAISE

PORCLO
Créateur • Fabricant

Z.A. MONTGERVAL
115 Route du Meuble
35520 LA MÉZIÈRE
Tél. 02 99 66 50 92
Fax 02 99 66 51 26
courriel : info@porclo.fr

Route
du Meuble
et des Loisirs

Nous fabriquons et nous installons

Une info ? Un devis ?
Contactez-nous !

www.porclo.fr

Nouveau cabinet de masseurs-kinésithérapeutes

Le nouveau cabinet de Masseurs-Kinésithérapeutes, installé récemment au 14 bis rue de Macéria, a intégré ses nouveaux locaux. L'équipe est composée de **cinq Masseurs-Kinésithérapeutes diplômés d'État**.

Tous sont titulaires d'un certificat d'études complémentaires de kinésithérapie du Sport.

Ils possèdent également leur carte d'éducateur sportif.

Chacun exerce également suivant un cursus complémentaire particulier :

- Thomas Benayoun, est spécialisé dans les **douleurs d'épaule** et exerce auprès des chirurgiens de l'Institut Locomoteur de l'Ouest.
- Simon Trubert a suivi un cursus de formations sur le **genou** et la prise en charge des sportifs.



- Charles Ménage est spécialisé dans les **douleurs de pied et de cheville** et exerce auprès des chirurgiens de l'Institut Locomoteur de l'Ouest.
- Hélène Evain intervient au niveau **rachis lombaire et cervical**. Elle porte une attention particulière aux pathologies spécifiques des femmes.
- Maxime Brilland prend en charge les **pathologies de l'appareil locomoteur**.

Tous les patients sont accueillis, de la personne âgée au sportif de haut niveau, pour une rééducation toujours personnelle, adaptée, active et efficace.

Sont également proposés des cours de remise en forme et de renforcement musculaire, des programmes personnalisés, des coachings sportifs et de la préparation physique.

› **Contact : Kinesitherapeutes**
14 bis, rue de Macéria - 02 99 69 24 53

Montgerval Auto Services

- Entretien Toutes Marques
- Réparation Toutes Marques
- Véhicules Occasion & Neuf

Montgerval - 35520 - LA MEZIERE - 02 99 66 52 51
auto-service.montgerval@wanadoo.fr

IDEE COIFFURE ...

...

COIFFEUR
FEMME
HOMME
ENFANT

...

BIJOUX & ACCESSOIRES
SOINS SPA DAVINES

BARBIER

TEL. 02 99 69 23 71

Subtilement-vous, cabinet de conseil en image

SUBTILEMENT VOUS : CONSEIL EN IMAGE

Sandra Lefevre est conseillère en image, c'est le secteur économique dynamique et l'avantage géographique de l'axe Rennes – Saint-Malo qui l'ont décidée à s'installer à La Mézière en décembre 2017.

Après 17 années à travailler dans le commerce, elle se lance dans une école de conseil en image pour suivre sa passion. Son métier consiste à « valoriser l'image d'une personne en décelant son potentiel », ses conseils portent entre autres sur la colorimétrie, l'harmonie, la coiffure, le style vestimentaire et le maquillage. Concernant le maquillage, elle vend également des produits naturels, bio, vegan et rechargeables.

Sandrine Lefevre propose aussi des formules spécifiques, comme pour les jeunes mamans, les recherches d'emploi ou les occasions spéciales (mariage par exemple), ainsi que des accompagnements shopping ou dressing.

Ses prestations s'adressent aux particuliers et aux professionnels, elle mène également des formations auprès d'équipes de vente et sur le métier de conseiller en image.



Sandra Lefevre.

› Contact : Sandra Lefevre - Rue du Tram ZA Beauséjour
Immeuble Macé Habitat 35520 La Mézière
06 64 11 28 31 - Subtilementvous135mail.com
Subtilmentvous.com

Fanny Provost, concours fleuriste

FANNY PROVOST, UNE JEUNE FLEURISTE RÉCOMPENSÉE

Fanny Provost, fleuriste à la boutique Mademoiselle Rose à La Mézière, a reçu le 2^e prix de la Finale Nationale de l'Oscar Des Jeunes Fleuristes 2019. Ce prix lui a été décerné le 23 février au Salon de l'Agriculture par la Fédération Française des artisans fleuristes.



Confection de bouquet pour la finale.



Adélaïde Maros et Fanny Provost dans leur boutique.

Qualifiée après avoir fini première au concours régional, elle explique que « les concours permettent de vivre de nouvelles expériences, c'est un beau challenge et cela permet de faire des choses différentes par rapport aux commandes en boutique ».

La jeune fleuriste envisage de tenter d'autres concours, pourquoi pas prochainement la Coupe de France des fleuristes qui s'adresse aux plus de 30 ans.

Après un CAP et un BP fleuriste passé à Ker Lann à Bruz, elle travaille depuis 4 ans à la boutique Mademoiselle

Rose avec Adélaïde Maros, gérante du commerce. La boutique propose toutes sortes de prestations, au quotidien et pour les occasions spéciales (naissance, mariage, enterrement fêtes...). Des livraisons sont possibles autour de 15 à 20 km aux alentours.

Les deux collègues parlent d'un métier passion, dont la boutique selon les clients, apporte « un rayon de soleil dans le bourg ».

› Contact : ademoiselle Rose
11 place de l'Église, La Mézière
Tél. 02 99 69 34 66

Les actualités de l'Association des Parents d'Elèves

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES SAMEDI 22 JUN 2019 À PARTIR DE 11 HEURES

Parents d'élèves des écoles Jacques-Yves Cousteau et Pierre-Jakez Hélias, prenez déjà note de la date de la fête des écoles ! Rendez-vous **samedi 22 juin** à partir de 11 h dans la cour de l'école maternelle.

Au programme : spectacles des différentes classes, animations et jeux (structure gonflable, trampoline et la traditionnelle pêche à la ligne, entre autres), restauration et buvette.

La fête des écoles, le vide-greniers et toutes les actions organisées tout au long de l'année scolaire par l'Association des Parents d'Élèves permettent de financer largement les différents projets pédagogiques des enseignants, réduisant ainsi le coût à charge pour les familles.



Pour permettre à l'APE de continuer à soutenir les projets des enseignants nous avons toujours besoin de nouveaux membres et de nouveaux soutiens !

> Contact : 06 95 34 04 89
apelameziere@gmail.com
 1 rue de la Flume - 35520 La Mézière
<http://apelameziere.jimdo.com>

Peinture
&
Décoration

Jean-François
MAUDUIT

- Peinture, décoration
- Papier peint, toile de verre
- Revêtement de sol, Vitrerie
- Ravalement...

5, allée des Synagots - P.A. la Renaudais
35830 BETTON jf.mauduit@neuf.fr

06 10 72 28 46
jf.mauduitneuf.fr

APLM - Pétanque

Macériennes, Macériens, réservez dès à présent la journée du samedi 28 septembre pour participer à notre concours organisé par l'équipe de L'APLM (Association Pétanque Loisirs Macérienne).

Le concours débutera sur le terrain de football stabilisé à 14 h. La clôture d'inscription des équipes se fera une demi-heure plus tôt. Le concours se déroulera sous forme de triplettes formées (3 joueurs) et le nombre maximum de triplettes a été fixé à 32 ; le prix de la participation a été fixé à 5 € par équipe.

Chaque équipe fera 3 parties de 45 minutes, à l'issue de ces 3 parties, les 2 meilleures triplettes disputeront la finale et des lots leur seront attribués.

Retenez cette date, les inscriptions seront possibles dès le jour du forum ou notre association tiendra un stand.



N'hésitez pas à venir passer un bon moment de convivialité (en tant que joueur ou spectateur) ; buvette et galettes-saucisses seront disponibles sur place.

À ce jour, environ 35 adhérents se sont inscrits et viennent passer de bons moments sur le boulodrome situé entre la salle Sirius et le foyer de football les

lundi mardi et jeudi principalement de 14 h à 18 h environ.

Vous êtes intéressés ? Venez nous voir et si cela vous plaît, une adhésion annuelle de 15 € seulement vous sera demandée.

› Contact :

Philippe Grosset au 06 73 27 40 52

Eugène Provault au 06 71 83 83 39

Union Nationale des Combattants (UNC)

UNC : UN APPEL DU BUREAU AUX SOLDATS DE FRANCE

Depuis 1996, l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC) sollicite l'adhésion de personnes ayant « servi sous les drapeaux dans le cadre de la préparation ou du service militaire ».

Toute personne ayant effectué son service militaire peut prendre contact avec les membres du bureau pour une adhésion à l'UNC (17 € par an).

Le Président Gérard Fuselier a félicité les six derniers Soldats de France ayant intégré l'effectif de l'association en ce début d'année 2019. Ils recevront leur insigne lors de la cérémonie commémorative du dimanche 12 mai prochain.

DATES DES PROCHAINES CÉRÉMONIES

La cérémonie du 8 mai est décalée au dimanche 12 mai, la cérémonie du 11 novembre est avancée au dimanche 10 novembre. Le nom du soldat de la 1^{re} Guerre Mondiale : Alphonse Biet,



Les membres de l'UNC lors de l'assemblée générale au Club du Sourire.

né à La Mézière et mort pour la France le 8 septembre 1914, sera apposé sur le monument aux morts. La cérémonie du 5 décembre est décalée au samedi 7 décembre.

Parmi les manifestations : Carrefour d'arrondissement de l'UNC se déroulera en novembre à Hédé-Bazouges. Une sortie d'une journée est programmée pour le mois de juin au Musée de la Résistance à Saint-Marcel. Les adhérents du Club du Sourire seront invités à se joindre à l'UNC, s'ils le désirent.

NOUVEAU BUREAU

Gérard Fuselier, président, Adrien Morel et Guy Castel, vice-présidents, René Orhant et André Riand, secrétaires, Maria Rué et André Auffray, trésoriers, Joseph Aubrée, Joseph Roinson, Fernand Guédo et Francis Bébin, porte-drapeau, Monique Gentil, Yves Orinel, Daniel Vion et Jean-Luc Heyert (nouvel adhérent) membres du conseil d'administration.

› Contact :

Gérard Fuselier au 06 89 92 72 59

René Orhant au 06 07 03 12 64

Club cyclotouriste

Les 35 licenciés du club cyclotouriste viennent de terminer leur saison 2018, avec une année riche en randonnées à thème :

- étape départ tour de France à Fougères - 120 km
- « la Yvonnick » préparée par Yvonnick Roulois - 140 km
- sortie familiale à Saint Malo de Beignon - 110 km
- découverte des bateaux avant la Route du Rhum à Saint-Malo - 130 km

Sans compter les randonnées organisées par d'autres clubs voisins.

Si vous souhaitez découvrir notre club, deux sorties vous sont proposées sans être licenciés.

Coup de l'adhésion et licence 51,50 €

> **Contact :**

Gaston Hochet : 06 30 59 51 17

hochet.gaston@orange.fr

Michel Lebreton - 06 89 96 14 71

mlebreton23@orange.fr



FCL2M - Club de foot

FORMATION DIRIGEANTS U7 PAR LE FCL2M/DISTRICT35

Le FC La Mézière Melesse a proposé, mi-décembre, une formation gratuite avec le District d'Ille-et-Vilaine à destination des parents, dirigeants et accompagnateurs pour encadrer nos jeunes footballeurs/footballeuses de 5 et 6 ans,

Ce module de formation pour la catégorie U7 en formule 2x4 heures s'est déroulé mi-décembre sur les complexes

sportifs de Melesse et La Mézière. La partie pratique s'est déroulée au soccer Cap Malo où les stagiaires ont encadré les U6 et U7 du club.

La prochaine animation sera le premier tournoi U11 U13 organisé par le FCL2M qui aura lieu au complexe sportif de La Mézière le samedi 1^{er} juin 2019, une visite s'impose !

Franck Fauguin coprésident FC La Mézière Melesse

CONCOURS DE BELOTE DU FC LA MÉZIÈRE MELESSE

Le samedi 9 février dernier, a eu lieu le concours de belote organisé par le FCL2M au foyer de La Mézière.



Plusieurs dizaines de joueurs et joueuses ont apporté leur bonne humeur tout au long de cet après-midi ! Un grand bravo à nos deux gagnantes ! Merci à toutes et à tous pour votre participation et à très vite !

Franck Fauguin

> **Contact :**

www.fclamezieremelesse.fr



École de musique Allegro

LES RÉINSCRIPTIONS REPRENNENT CHEZ ALLEGRO POUR 2019/2020 !

Allegro est une école de musique associative intercommunale dynamique qui intervient sur le territoire du Val d'Ille-Aubigné, dont La Mézière. Nous proposons une formation musicale aux enfants à partir de 4 ans, ados et adultes, musiciens débutants ou confirmés. Avec 27 professeurs de musique enseignant 23 instruments et animant 8 ensembles musicaux, tout le monde peut prendre plaisir à pratiquer la musique à Allegro !

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter notre site : www.ecole-allegro.fr.

Si vous ou vos enfants voulez jouer de la musique pour l'année scolaire 2019/2020, les réinscriptions et inscriptions se feront du 3 au 29 juin 2019 en prenant rendez-vous au **02 99 13 24 89** (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur en cas d'absence) ou par allegrovaldille@orange.fr.

Plaquettes d'inscriptions, Informations supplémentaires et horaires de permanence disponible sur : <https://www.ecole-allegro.fr>.

AGENDA DE L'ÉCOLE

Dimanche 5 mai 2019 : Projet autour du conte musical « Tea Time », composé par Jasmina Mihailovic Montaut, mené avec l'école élémentaire privée de La Mézière. L'orchestre à cordes de l'école assurera l'accompagnement du spectacle. Première partie assurée par la classe d'Orchestre à l'école « Cuivres » de l'école publique de Montreuil-le-Gast.

Salle Polyvalente de Montreuil-le-Gast
15 h - Entrée Gratuite

Samedi 18 mai 2019 : Projet de création de chansons mené avec l'école élémentaire publique de La Mézière. Première partie du spectacle assurée par les orchestres juniors à vent et cordes de l'école de musique.

Salle Polyvalente - La Mézière - 18 h 30
- Entrée gratuite

Samedi 25 mai 2019 : Concert de la Fanfare Pak ! Autour des musiques tziganes des Balkans avec les élèves des chorales enfants, des classes d'éveil, de la fanfare de rue de l'école de musique.

Samedi 25 mai 2019 - Salle Polyvalente
- Melesse - 20 h 30 - Entrée 5 € / Gratuit
-16 ans

Mardi 4 juin 2019 : Récital Ephémère proposé par les élèves de l'école de musique Allegro.

Médiathèque de Melesse - 18 h -
Entrée Gratuite

Mercredi 12 juin 2019 : Concert Bien-être encadré par Grégory Cappoen proposé par le département de Musiques Traditionnelles, en partenariat avec la librairie Alfabelle et la sophrologue Tiffany Peyrronet - Parc Quincampoix - Melesse - 15 h 30

Tous en Scène 2019

Moments musicaux proposés par les élèves de l'école de musique en extérieur, de 18 h à 19 h 30 dans les centres villes.

Lundi 17 juin : Langouët

Mardi 18 juin : Vignoc

Mercredi 19 juin : La Mézière

Jeudi 20 juin : Montreuil-le-Gast

Vendredi 21 juin : Melesse

› **Contact : Actualités de l'École de Musique Allegro - École de Musique du Val d'Ille-Aubigné - 02 99 13 24 89**
www.ecole-allegro.fr

Commission Allemagne du Comité de Jumelage



Nos amis Allemands de Kosel seront à La Mézière du samedi 13 juillet au vendredi 19 juillet 2019.

Si vous êtes intéressés pour en recevoir vous êtes les bienvenus.

› **Contact :**
cd.hainry@orange.fr

*L'arrivée en
mode Charleston
de la délégation
Macérienne
le 21 juillet 2018.*

Festival Samaïn

COMPTE-RENDU FESTIVAL SAMAÏN - 1.2.3 NOV 2018

Le Samaïn a été créé en 2011 afin de soutenir l'école DIWAN de La Mézière aujourd'hui domiciliée à Guipel.

Le public se déplace en nombre. Comme tous les ans depuis 8 ans, le festival a tenu toutes ses promesses. Plus de 700 festivaliers, se sont déplacés pour cette édition. Ils ont pu assister à des concerts de qualité dans un cadre convivial et détendu. Un grand merci aux groupes, techniciens et bénévoles sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Les animations GRATUITES : Soirée d'ouverture, contes, concerts devant les bars, Cérémonie Druidique et les conférences renforcent notre identité. Cet aspect est très important pour nous. Toute personne y est la bienvenue. Ces différentes activités permettent de créer de la vie dans la commune, de faire travailler les commerçants et de donner du bonheur aux gens.

Déco : Chaque année nous mettons aussi l'accent sur la décoration intérieure et extérieure.

Nous remercions l'association Le T.R.U.C pour son travail en matériaux recyclés ainsi que l'équipe de Manu et Wyllö.



François Phoenix - Association MusikÖ eye.

Nous remercions également la mairie et les employés municipaux pour leur aide logistique et bienveillante.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain pour la 9^e édition, d'ici là, portez-vous bien !

SAMAÏN 2019 : 24, 25 ET 26 OCTOBRE 2019

Démenti : Le bureau d'AN HENT GLAS, association organisatrice du Samaïn Festival et comité de soutien de l'école DIWAN de Guipel, dément l'article du journal Ouest France paru

le 10 novembre dernier. Le sujet portait sur un jeune homme « éborgné »... « au couteau » au Samaïn Fest à La Mézière.

Le jeune homme en question s'est blessé accidentellement en se cognant sur la pince à cheveux d'une festivalière. Il n'y a jamais eu d'agression. Une professionnelle de la santé faisant partie de l'équipe organisatrice l'a immédiatement pris en charge. Il a été évacué par le SAMU dans les meilleurs délais.

Skipailh Samain

Salon **New Style**

Coiffure mixte - Styliste visagiste

Lundi 14h - 19h
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h - 19h30
Vendredi : 9h - 19h Samedi : 8h30 - 17h

2, rue Texue - 35520 La Mézière
02 99 69 35 32

SECURITEST 

CONTROLE TECHNIQUE

☎ 02 99 13 16 96

ZA La Montgervalaise 2
35520 LA MEZIERE

www.controlodulvaldelille.securitest.fr

OUVERT 6 j/7, avec ou sans rendez-vous.
Véhicule de prêt. Accès à tous véhicules :
utilitaire, camping-car, 4 x 4, GAZ



Carnaval

SEMAINE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
 La Mézière • du 11 au 19 mai
 Retrouvez tout le programme sur lameziere.com

**UNE MATINÉE FESTIVE ET FAMILIALE
 SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ!**

AU PROGRAMME:

10H30 Rassemblement à l'école St Martin

11H Défilé du Carnaval, petits et grands, venez déguisés !
 Fanfare et groupes musicaux seront de la fête.

12H Arrivée à l'école J.Y.Cousteau, apéritif offert et petite restauration sur place proposée.
 La fête continue avec la fanfare Banderail, mais aussi Danses LM!

Repas **SOLIDAIRE** proposé.

Ne pas jeter sur la voie publique, merci!



Tennis de table

Monter en D1 d'une équipe jeune de La Mézière pour la 3^e phase de la saison. Ce samedi 2 mars, salle Cassiopée, se sont déroulés les matchs de championnats contre Fougères score 8-2. Félicitations aux pongistes de La Mézière !

Fête de la Musique

L'association La Cigale organise la fête de la Musique le samedi 15 juin 2019 dans le bourg à 19 h.

Cinq groupes de musique se présenteront sur deux scènes, ambiance et convivialité assurées.

Galettes-saucisses, frites et buvette sur place.

Venez nombreux pour cette soirée !

Vivre en Musique

La chorale Vivre en Musique organise le 27 avril, pour son 40^e anniversaire, un concert à la salle Cassiopée.

Elle accueille les chorales Croc La Zic de Montreuil le Gast, FASILAMusique de Bedée et Vocal Ise de Noyal-Chatillon.

Ce concert débute à 18 h 30, avec près de 90 choristes en scène.

Entrée libre.

Zoé Beaudouin, nouvelle professeure de chant choral dirige Vivre en Musique.

Rappelons que la chorale Vivre en Musique est une chorale amateur de la Mézière.

Nous répétons tous les mardis de 20 h 30 à 22 h à la salle Alcyone (rez-de-jardin de l'école Jacques-Yves Cousteau) hors vacances scolaires.

Les 2 premières séances d'essai sont offertes.

Carte de Fidélité

**Murielle et Hervé
PERRIGAUT**

*Boulangers
Pâtisseries*



32, place de l'Eglise • 35520 La Mézière • 02 99 69 25 70

07 61 53 90 13
www.mobilecoiff.com



Mobil'coiff

Coiffure et prothésiste onguaire à domicile
Déplacement 30 km autour de La Mézière



**ARTI
MOB** **RGE**

**NEUF/EXTENSION
RÉNOVATION**

CHARPENTE **OSSATURE BOIS**
MENUISERIES **BARDAGE - ITE**

ZA de Beauséjour
35520 La MEZIERE
(Derrière Intermarché)

www.menuiserie-artimob.fr • contact@arti-mob.com **02.99.23.22.37**

Le Bonheur des Prés
Boucher-Charcutier - Traiteur
16 Place de l'église
La Mézière

02.99.69.37.29
lebonheurdespres@orange.fr
viande de boeuf Label Rouge
veau authentique



Subtilementvous

NOUVEAU à La Mézière

SUBTILEMENTVOUS.COM
Prenez rdv avec vous
même!



Pour vous sublimer...

Conseil en image personnalisé
Couleur, coiffure, maquillage, style vestimentaire...

10 Rue du Tram ZA Beauséjour 35520 LA MEZIERE
Sur RDV du lundi au samedi au 06 64 11 28 31



Sylvie DUVAL-BROUARD
06 23 64 15 41

Le petit bois 35520 La Mézière
chrysalideetpapillon@outlook.fr
www.chrysalideetpapillon.fr

**COACHING
SCOLAIRE
ET FAMILIAL**



ENTRETIEN JARDIN

TONTE DE PELOUSES - TAILLE DE HAIES
 DÉSHÉRBAGE MANUEL - RAMASSAGE DE FEUILLES
 NETTOYAGE HAUTE PRESSION - BRICOLAGE
 ÉLAGAGE ET DÉBROUSSAILLAGE

f AJ ENTRETIEN JARDIN - 06 22 16 12 14
 50% de réduction d'impôts / LA MEZIERE



Jean-Pierre LECLERCQ

25 ans dans l'informatique,
 10 ans de maintenance
 professionnelle ...

06 63 53 54 57
 microdom.35@gmail.com
 SIREN 514 431 147

**un problème ???
 CONTACTEZ-MOI**

Restaurant – Pizzeria

Au coin du feu



Pizzas à emporter

22 place de l'église
 35520 LA MEZIERE
 02.99.29.40.49



Maîtrise d'œuvre en bâtiment

Gilles Germain

Maître d'œuvre

14 rue de la Cerclière
 35520 LA MÉZIERE
 02 99 69 34 98
 06 12 79 49 29

gilles.germain64@outlook.fr



**Création de jardins
 Vente aux particuliers**

VEGETAUX DE PLEIN AIR :
 Arbres et arbustes, plantes exotiques, conifères,
 Plantes à terre de bruyère,
 fruitiers, rosiers, vivaces

**OUVERT
 6j/7
 journée continue**

www.tuloup.com

Les Cèdres - 35520 La Mézière
 02 99 69 29 29



APOLIN'HAIR

Homme - Femme - Enfants - Accès à mobilité réduite

02 23 46 08 79

apolin'hair coiffure - styliste / visagiste
 16, place de l'église - 35520 La Mézière



CASÉO
 CUISINES & MENUISERIES



**miroiterie du
 mont st-michel**

ZA DE BEAUCÉ / LIEU DIT LES TAILLETES - 35520 LA MEZIERE
 TELEPHONE : 02.23.41.12.26 EMAIL : contact.rennes@mmsm.fr



BRETONLEC

La maîtrise
 des énergies

ELECTRICITE
 PLOMBERIE
 CHAUFFAGE

RECONNU
 GRENELLE
 ENVIRONNEMENT

PLOMBERIE
 CHAUFFAGE
 ELECTRICITE
 ENERGIES RENOUVELABLES

Neuf
 Rénovation
 Dépannage

ZA Beauséjour 2 - CS 86837 - 35520 LA MEZIERE - Tél : 02 99 69 37 03

Retour sur le Salon Collection-Passion

14^E SALON COLLECTION-PASSION : SUCÈS POPULAIRE SANS PRÉCÉDENT

Samedi 23 en après-midi et dimanche 24 mars, des centaines de visiteurs (probablement plus d'un millier (dont de très nombreux Macériens) sont venus arpenter les travées de la salle Cassiopée où vingt-deux collections insolites et de grande qualité étaient disposées en étoile. Ils ont été étonnés par la qualité des stands dressés par des collectionneurs venus des Landes, de la Touraine, de la Charente-Maritime, de la Loire-Atlantique, de la Sarthe et de la Bretagne...

En extérieur les véhicules militaires de l'association 329 th Buckshot de la Seconde Guerre Mondiale, représentée par son président Franck André de Hédé-Bazouges, ont su ravir



Jean-Louis-Tourenne, Annette Pestel lors de l'allocution de Gérard Bazin.



Hervé Servaès, de La Mézière, a ébahi les visiteurs par sa dextérité de tourneur sur bois.

petits et grands avec leurs motos Harley, leurs Jeep et le Half Track (véhicule de transport de troupe sur chenille).

Jean-Louis Tourenne, Sénateur, Ludovic Coulombel, Conseiller Départemental, Gérard Bazin, maire, ont répondu à l'invitation de la Présidente Annette Pestel. Gaëlle Mestries, Conseillère Départementale s'est excusée.

La prochaine édition, la quinzième, est programmée pour le printemps 2021.



Au camp militaire reconstitué de la Seconde Guerre Mondiale.

Retour sur le forum jobs d'été étudiants et vie citoyenne

Le forum jobs d'été a accueilli 62 jeunes de 15 à 21 ans. Des intervenants étaient répartis sur une douzaine de stands pour répondre à leurs questions.

Timbre fiscal électronique

SUPPRESSION DU TIMBRE FISCAL PAPIER

Depuis le 1^{er} janvier 2019, pour la délivrance d'un passeport, d'un permis bateau, des titres pour les étrangers et des attestations d'accueil, la naturalisation, le renouvellement de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cas de perte ou de vol, **le timbre fiscal est désormais électronique**. Le timbre fiscal papier est supprimé.

Il peut être acheté sur le site timbres.impots.gouv.fr ou auprès d'un buraliste équipé de l'application « Point de vente agréé ». Le remboursement d'un timbre électronique, acheté il y a moins d'un an, s'effectue également sur le site timbres.impots.gouv.fr

Le **timbre amende** continue d'être vendu sous format papier pour permettre le paiement des contraventions lorsqu'elles sont établies sur les carnets à souche de verbalisation.

Afin d'informer vos concitoyens, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a élaboré plusieurs supports que vous trouverez joints à ce message :

- un dépliant « Achetez un timbre électronique en ligne »
- une cartelette sur le timbre fiscal électronique et le timbre amende
- une affiche sur le remboursement d'un timbre fiscal électronique sur internet

Réseau de bornes BEA

LE RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE BÉA ÉVOLUE !

Afin de rendre la prochaine année plus électromobile encore, le service de recharge pour véhicules électriques Béa est en pleine évolution et devrait ainsi vous permettre de parcourir sereinement de plus grandes distances en voiture électrique. En effet, plusieurs changements importants sont entrés et entreront successivement en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019.

BEA REJOINT LE SERVICE MUTUALISÉ OUESTCHARGE

Les syndicats d'énergie des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine ont décidé de créer un service commun pour gérer leurs réseaux respectifs de bornes de recharge. Ce nouveau service, dénommé OuestCharge vous permettra d'accéder à plusieurs réseaux de recharge avec un seul badge. Le réseau Béa continue cependant d'exister.

La société Izivia a été désignée gestionnaire du réseau Ouest Charge, à ce titre elle met à votre disposition un numéro d'assistance pour répondre à l'ensemble de vos interrogations sur le fonctionnement du service, le type de borne accessible, la déclaration d'un problème technique, etc. Ce service sera disponible 7j/7, 24h/24 pour vous assister au quotidien, dans vos opérations de recharge au 02 57 77 00 66.

Pour toute question sur le réseau Béa, contactez le SDE35 au 02 99 23 04 34. Un site internet (www.ouestcharge.fr) ainsi qu'une application mobile (ouest-

charge) vous seront également proposés pour utiliser ce nouveau service. Vous retrouverez notamment sur www.ouestcharge.fr, l'ensemble des réseaux disponibles avec votre badge Béa, et les tarifs pratiqués sur ces réseaux.

RÉINSCRIPTION ET SERVICE CLIENTS

En tant qu'utilisateur Béa, vous pouvez garder votre badge actuel, mais la réinscription au service est obligatoire si vous souhaitez continuer à utiliser votre badge Béa. Pour vous réinscrire, il vous suffit de vous connecter au site www.ouestcharge.fr.

Comme pour le réseau Béa, la carte Korrigo peut vous servir de badge sur le réseau OuestCharge. Pour cela, vous devez vous inscrire au service en indiquant que vous possédez une carte de transport compatible et indiquer le n° de votre carte Korrigo.

UNE TARIFICATION AU KWH ET UNIQUE SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

À partir du 1^{er} avril 2019, le service de recharge devient payant avec une unique grille tarifaire applicable à l'ensemble du réseau OuestCharge :

Type de Borne	Abonné	Non abonné
Prix du service (€ TTC/kWh)		
Normale	0,20 € TTC/kWh	0,20 € TTC/kWh + 1 € TTC par charge

Rapide	0,30 € TTC/kWh	0,30 € TTC/kWh + 1 € TTC par charge
--------	----------------	-------------------------------------

Toute nouvelle commande de badge sera désormais payante, à hauteur de 10 € par édition.

Vous recevrez chaque mois une facture sur votre espace client, qui recensera l'ensemble des recharges effectuées durant le mois précédent, ainsi que les coûts associés à chaque recharge.

L'équipe Béa

Ce qui va changer :

- Le réseau Béa intègre un service commun nommé Ouest Charge qui regroupe les départements du 22, du 29, du 35 et qui est géré par un nouveau prestataire.
- **Le réseau devient payant à compter du 1^{er} avril**
- **Les usagers utilisant le service doivent se réinscrire sur le nouveau site internet** dû au changement de prestataire
- Ce sont maintenant 103 bornes qui sont disponibles sur le département d'Ille-et-Vilaine, dont 12 bornes à Rennes Métropole

Les bornes de recharge sont en cours de bascule entre les deux prestataires, ce qui peut engendrer des dysfonctionnements, notamment pour les usagers.

L'information sur la mise en place de la tarification est dès à présent indiquée sur les bornes. Néanmoins, cette tarification s'appliquera seulement à partir du 1^{er} avril.

Objets trouvés

Trousseau de clés avec porte-clés de la Banque postale
 Perroquet Conure nanday, s'adresser à la clinique vétérinaire Melesse
 Manteau noir enfant
 Chaussures Converse bleues taille 37
 Sac à dos Spiderman
 Sacoche d'ordinateur portable, marque « tech air »
 Sac à dos gris, marque Quechua

Tri sélectif

JOURS DE COLLECTE

MOIS	POUBELLES	SACS JAUNES Avant 20 h
Mai	TOUS LES MERCREDIS MATIN	Jeudis 9 et 23
Juin		Jeudis 6 et 20
Juillet		Jeudis 4 et 18
Août		Jeudis 1, 15 et 29

➤ **Contact : 02 99 68 03 15**

ROAZHON-ÉLECT'

ANDRÉ Dominique

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

RENNES - 02 99 54 87 88 / LA MÉZIÈRE - 07 89 33 11 17

NEUF - RÉNOVATION - DÉPANNAGE

ZA Beausejour, rue du Tram - BP 32209 La Mézière  roazhonelec@orange.fr



Les Carreaux
 35520 LA MÉZIÈRE
 02 99 55 81 23

SÉMINAIRES - GROUPES
 OUVERT DU MARDI MIDI
 AU SAMEDI SOIR

www.il-toscano.com
il.toscano@orange.fr






Jean-Luc et Laurence vous accueillent :

Du lundi au samedi :
 de 9 h 30 à 13 h et 16 h à 19 h 30

Dimanche et jours fériés :
 9 h à 13 h 30 et 17 h 30 à 19 h 30

Produits locaux
 Butagaz
 Livraison
 Dépôt de pain
 Sandwichs
 Galettes/crêpes artisanales
 Relais de Poste sauf dimanche et jours fériés

4 place de l'Eglise - 35520 LA MEZIERE

☎ 02 99 69 33 23

Élections européennes, recherche de bénévoles



La Mairie de La Mézière recherche des bénévoles pour tenir les bureaux de vote et pour procéder au dépouillement le dimanche 26 mai.

Contact : 02 99 69 33 36 - secretariat@lameziere.fr

GRANDE COLLECTE DE JOURNAUX

Du 2 au 7 mai
Au bénéfice des APE

Conservez vos journaux dès aujourd'hui !

Déchèterie Bas-Biardel - La Mézière (déchets verts uniquement)

JOURS	ÉTÉ (16 mars - 14 nov.)	HIVER (15 nov. - 15 mars)
Lundi	De 16 h à 18 h	Fermé
Samedi	De 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h	De 14 h à 16 h

Déchèterie Melesse*

(Les Grandes Guimondières) - Tél. 02 99 13 21 69

JOURS	ÉTÉ (1 ^{er} avril - 30 oct.)	HIVER (1 ^{er} nov. - 31 mars)
Lundi	De 14 h - 17 h	De 14 h à 17 h
Mardi et mercredi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi et samedi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

*Le plan d'accès est disponible en Mairie.

POUR LES UTILISATEURS DE LA DÉCHÈTERIE DE MELESSE

- Il faut s'inscrire obligatoirement sur le registre à l'accueil de la déchetterie à chaque passage.
- Le dépôt au portail est illégal et passible d'une amende.

Parutions

LE P'TIT PLUS (Feuille Mensuelle)

Num.	Date de Parution	Date de remise des articles
39	Vendredi 19 avril	Mercredi 17 avril
40	Vendredi 31 mai	Mercredi 29 mai
41	Vendredi 28 juin	Mercredi 26 juin
42	Vendredi 23 août	Mercredi 21 août
43	Vendredi 20 septembre	Mercredi 18 septembre
44	Vendredi 18 octobre	Mercredi 16 octobre

Les articles (documents Word uniquement) et les photos (format jpeg d'au moins 1 Mo) peuvent être adressés par e-mail aux dates prévues à l'adresse suivante : communication@lameziere.fr

Services communaux

MÉDIATHÈQUE « Les mots passants »

1, rue de la Flume.....02 99 69 33 46
e-mail :bibliothèque@lameziere.fr

Horaires :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 13 h

ÉCOLE PRIMAIRE « PIERRE-JAKEZ HÉLIAS »

Katell Bazin02 99 69 34 43

ÉCOLE MATERNELLE

« JACQUES-YVES COUSTEAU »

Véronique Lhuissier-Rochard02 99 69 31 62

ÉCOLE PRIVÉE « SAINT-MARTIN »

Sandrine Meier02 99 69 33 10

COLLÈGE

Karine Verdalle-Croizean02 99 69 29 30

CENTRE DE LOISIRS

.....02 99 69 35 28

OMCS

32 Ter Place de l'Église02 99 69 27 53

- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

RESTAURANT MUNICIPAL

« **GRAIN DE SEL** »02 99 69 31 72 ou 09 65 21 98 08

POINT INFORMATION JEUNESSE

Place de l'Église09 67 58 31 60

(derrière l'église, au dessus de La Poste)

e-mail :msi@lameziere.fr

Horaires :

- Mercredi et jeudi de 14 h à 18 h
- Vendredi de 14 h à 19 h
- Vacances scolaires : lundi au vendredi - 13 h 30 à 17 h 30

ESPACE COCCINELLE « PÔLE PETITE ENFANCE »

Les Pitchouns (Multi-accueil Intercommunautaire).....
02 99 69 23 16

L'Île aux Enfants (Assistance Maternelle) .02 99 69 22 03

Espace Jeux (RIPAME).....02 99 69 22 03

Accueil et Loisirs (Accueil des enfants de 3 à 6 ans en dehors du temps scolaire)02 99 69 21 74

COMPLEXE SPORTIF « FRANÇOIS MITTERRAND »

Salles Sirius et Cassiopée02 99 69 35 94

Salle Orion.....02 99 69 22 62

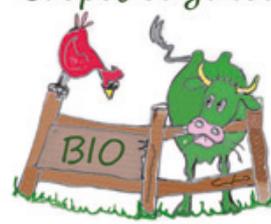
CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Philippe Chouteau06 89 85 14 13

e-mail : philippe.chouteau@outlook.com

MAG COIFF'
Pour toute la famille
VOTRE COIFFEUSE À DOMICILE
06 26 02 33 19
www.magcoiff.fr

 - 50 % CREDIT D'IMPOT
SERVICES A LA PERSONNE
« Taille de Haies »
Frédéric Agasse
06 86 56 79 61
afpaysage@gmail.com
14 rue du grand clos - 35850 Parthenay de Bretagne

La crêpe des prés
Crêpes et galettes Bio faites main

06 24 84 27 80
Kervarhel
35520 LA MEZIERE
lacrepe-des-pres@orange.fr
Facebook : la crêpe des prés
Pour vos commandes et événements...
 


PLUS PRO PLUS PROCHE
Directeur : M LIMOU
Chef Atelier : M PINEL Guy
SARL CAP PLAISANCE –ZA BEAUSEJOUR – 35520 LA MEZIERE
TÉL 02 99 69 24 21 – FAX 02 99 69 24 83



Services paramédicaux

DENTISTES

Anne Briand-Chavassieu
14b, rue de Macéria.....02 99 69 34 81

Fabrice Garnier et Alicia Rossa
6-8, place Belmonte.....02 99 69 33 91

INFIRMIÈRES

Colette Esnouf, Isabelle Glemau et Magali Huline-Simon
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...06 82 93 89 49

Valérie Bourgeois et Marina Brière
1, place de l'Église.....06 29 72 89 67

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Christelle Rajo, Jean-Luc Adam, Lydie Sommer, Romuald Montfort et Sylvain Rose
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 66

Simon Trubert, Thomas Benayoun, Charles Ménage, Hélène Even et Maxime Brilland
14 bis, rue de Macéria.....02 99 69 24 53

MICRO-NUTRITION

Christelle Rajo
4, rue de Montsifrot.....02 99 69 38 66

ORTHOPHONISTES

Anne-laure Tregouet
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 63

Nathalie Daoulas et Rose Debroize
3, rue de Macéria.....02 99 69 39 58

ORTHOPTISTE

Delphine Julienne-David
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 61

OPHTALMOLOGUE

Nadine Geffrault-Gressot
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 67

OSTÉOPATHES

Berenger Morin
4, rue de Montsifrot.....02 99 45 47 17

Grégoire Brassier
3, route de Rennes.....02 22 93 11 14

PHARMACIE

M. Marie
7, place de l'Église.....02 99 69 30 30

PODOLOGUE PÉDICURE

Olivier Dulin
Place Belmonte.....02 99 69 34 34

PSYCHOLOGUES

Elise Brindejonc
10, rue du Tram - ZA Beausejour.....06 84 93 66 38

Fabienne Toutain

Rue du Tram - ZA Beausejour
Immeuble Macé Habitat.....06 29 61 03 11

Maud Tirouche

Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 70

SAGE-FEMME

Annabelle Morin
1, place de l'Église.....09 52 46 77 17

Services médicaux

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Christian Buard
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 68

Chrystèle Certain
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 62

Gaud Ruthmann-Mallard
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 60

Sophie Bui
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 64

MÉDECIN OPHTALMOLOGUE

Nadine Geffrault-Gressot
Maison Médicale au 6, rue de Montsifrot...02 99 69 38 67

Services vétérinaires

SCP VÉTÉRINAIRES

Lucie Nguyen et Michel Yvinec
Triangle de Vert (rond-point Montgerval)...02 99 66 51 27

Autres services

Chenil service.....02 99 60 92 22

Gendarmerie de Hédé.....17 ou 02 99 45 45 61

Pompiers Gévezé.....18

S.A.M.U......15

Centre Anti Poison.....02 41 48 21 21

Relais de Poste chez Vivéco
(lun. au sam. 9h30-13 h et 16h -20h)
5, place de l'Église.....02 99 69 33 23

Trésor Public de Tinténac.....02 99 68 02 42

Véolia eau et assainissement.....0 969 323 529

EDF.....0 810 333 035

GDF.....0 810 433 035

Urgence.....112

Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.....114

CDAS Saint-Aubin-d'Aubigné.....02 99 02 37 77

CLIC Ille et Illet.....02 23 37 13 99

Mai

JEUDI 2 AU MARDI 7
Collecte des journaux
au bénéfice des APE

SAMEDI 11
Éveil musical
Médiathèque

SAMEDI 11 AU DIMANCHE 19
Semaine enfance-Jeunesse
Voir page 4 du bulletin

DIMANCHE 12
Cérémonie commémorative
Monument aux morts

DIMANCHE 12
Carnaval
Départ 11 h
École Saint-Martin

MERCREDI 15
Après-midi Jeux de société
Médiathèque

VENDREDI 17 ET SAMEDI 18
Spectacle « Médée Kali »
Station théâtre

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19
Fête Nationale du Mini Basket
Salles de sport

JEUDI 23
Réunion d'information
CCVIA filière bois
Pôle communautaire
de Montreuil-le-Gast

DIMANCHE 26
Élections Européennes
Hôtel de ville

Allegro Ecole de Musique Allegro / Val d'Ille - Aubigné
Présente

Au fil de l'eau

Chansons en création

Par les élèves de l'École Élémentaire
Publique de La Mézière
Direction : Adeline Chenini

Avec la participation des Orchestres
Juniors de l'École de Musique

SAMEDI 18 MAI 2019
Salle Cassiopée - La Mézière
18H30
Entrée Gratuite

Allegro Ecole de Musique
Val d'Ille - Aubigné
Présente

MARDI 04 JUIN 2019
18H

MÉDIATHÈQUE
DE MELESSE

**RÉCITAL
ÉPHÉMÈRE**

Juin

SAMEDI 15
Fête de la musique
Bourg

SAMEDI 22
Fête des écoles publiques
École maternelle
Jacques-Yves Cousteau

Allegro Ecole de Musique du Val d'Ille - Aubigné
Présente ses

PORTES OUVERTES

SAMEDI 15 JUIN 2019

Venez essayer les instruments que nous enseignons et
rencontrer nos professeurs !

LA MEZIERE	MELESSE
09H00 - 12H00	14H00 - 17H00
Site de la Flume	Centre des Loisirs
A côté de la Médiathèque	"Les Jeunes Pousses"

Toutes les informations sur : www.Ecole-Allegro.fr

Allegro Ecole de Musique Val d'Ille - Aubigné
Présente

TOUS EN SCÈNE '19

17 JUIN 2019 - 21 JUIN 2019

Moments musicaux proposés par les élèves de
l'École de Musique
En centre ville, tous les jours de 18H00 à 19H30

Lundi 17/06	Langouët
Mardi 18/06	Vignoc
Mercredi 19/06	La Mézière
Judi 20/06	Montreuil - Le - Gast
Vendredi 21/06	Melesse

Toutes les informations sur
www.ecole-allegro.fr

Mairie

1, rue de Macéria - 35520 La Mézière
Tél. 02 99 69 33 36 - Fax 02 99 69 35 58
mairie@lameziere.fr - www.lameziere.com
Facebook : Commune La Mézière

HORAIRES : Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Mercredi de 8 h 30 à 12 h - Samedi de 9 h à 12 h

PERMANENCE DU MAIRE : Gérard Bazin le vendredi après-midi sur rendez-vous.

PERMANENCE DES ADJOINTS :

Gérard Bizette le lundi de 10 h 30 à 12 h.

Régis Mazeau le lundi sur rendez-vous de 18 h à 19 h 30.

Pascal Goriaux le mercredi sur rendez-vous de 17 h 30 à 19 h.

Denise Chouin le jeudi de 10 h 30 à 11 h 30.

Olivier David uniquement sur rendez-vous.

Nicole Guégan le vendredi de 17 h 30 à 19 h.

Sandrine Marion le vendredi sur rendez-vous de 17 h à 18 h 30.